

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

SION ☉ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 19 - 5111
Administr. Rédaction, Pré-Flauri 11

Régie des annonces, Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, Tél. (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle facilement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi de
suite, sauf révocation écrite par l'abonné
au mois avant l'échéance qui est fixée
au 31 décembre de chaque année.



Les péages basés uniquement sur les frais d'exploitation Faut-il être pour ou contre ce système ?

Après avoir examiné le problème des frais de construction et de leur amortissement, le rapport de la Fédération économique du Valais analyse les frais d'entretien et d'exploitation.

« M. Ruckli calcule que les 88 tunnels du réseau des routes nationales — dont 20 devront être aérés artificiellement — occasionneront les frais suivants par an :

— personnel	3,2 millions de francs
— aération	3,9 millions de francs
— éclairage	7,6 millions de francs
— autres frais	3,6 millions de francs

Total 18,3 millions de francs
« Pour le tunnel du St-Gothard, qui n'est pas compris dans ces chiffres, le Conseil fédéral estime les frais à 2 millions par an. Ce chiffre publié dans le message daté du 22.12.1964 est inférieur aux résultats calculés par M. Ruckli en 1963.

« Par extrapolation, on pourrait calculer les frais d'exploitation annuels comme suit (en millions de francs) :

Tunnel	Message C. F.	Chiffres Ruckli	Moyenne
Gothard	2,000	2,400	2,200
Bernardin	0,805	1,100	0,952
Rawyl	0,450	0,600	0,525

« Selon les renseignements fournis par le secrétariat du tunnel du Grand-Saint-Bernard, le chiffre calculé ainsi pour le Bernardin semblerait être valable comme ordre de grandeur.

« Pour les tunnels du Gothard et du Rawyl, les frais annuels seraient répartis sur 2 cantons.

« Nous ne pensons pas que l'avantage de récupérer ces sommes relativement modestes soit une compensation valable des très nombreux inconvénients qui résulteraient de la perception de péages.

« Nous nous sommes déjà prononcés résolument contre des taxes devant couvrir et les investissements et les frais d'exploitation.

« Quant aux péages basés uniquement sur les frais d'exploitation, nous croyons que le Valais et Berne feraient bien d'y renoncer pour le Rawyl même si les cantons intéressés se résignent à les introduire au Gothard et au Bernardin.

On répond ainsi à la première question : « Les taxes seront-elles destinées à couvrir les frais totaux de construction, d'exploitation et d'entretien des tunnels ».

Un autre aspect du problème appelle les commentaires suivants :

« Ces nouvelles voies de communication apportent d'ailleurs sans contre-dit de grands avantages à leurs usagers, qui ne peuvent épargner du temps et de l'argent s'ils ne sont pas obligés d'emprunter le passage par le col. Il y a aussi des cas où le percement d'un tunnel, tel celui du Rawyl, par exemple, modifiera fondamentalement et améliorera les communications ».

« Gain de temps, réduction des frais d'exploitation et d'entretien des véhicules à moteurs, sécurité accrue, ce sont là les objectifs primordiaux qui justifient la construction des routes nationales. Déjà en 1960, le Conseil fédéral a évalué la somme des écono-

mies qui pourraient être réalisées sur l'ensemble du réseau des routes nationales à 338 millions de francs par an.

La Fédération économique reprend les données tirées des cartes établies par la Commission fédérale de planification qui « indiquent pour une certaine région le temps que l'on gagne en utilisant l'autoroute au lieu de la route ordinaire » :

- Berne - tunnel du Boregg - Zurich : 40 min.
- Berne - tunnel du Rawyl - Sion : 80 min.
- Berne - tunnel du Bülchen - Bâle : 50 min.
- Lausanne - Montreux : 15 min.

Et le rapport ajoute : « Les gains de temps réalisés grâce aux tunnels routiers alpestres seront appréciables, mais ils ne justifient pas que l'on statue une exception au principe de l'utilisation gratuite des routes nationales ».

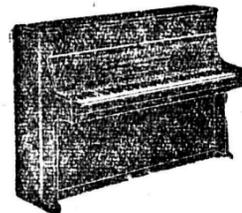
Le trafic lourd doit-il être mis à une plus large contribution pour le financement de ces routes ?

Le trafic lourd doit-il être mis à une plus large contribution pour le financement de ces routes ?

Non. Au contraire. On sait que les tunnels alpestres sont utilisés en grande partie par des étrangers soit pour le trafic léger, soit pour le trafic lourd. Nous ne devons pas perdre le bénéfice de la « plaque tournante » que nous voulons être sur le plan européen. « Il serait donc inopportun de frapper le trafic lourd étranger de taxes spéciales. Par ailleurs, les CFF ont certainement une position de force grâce aux tarifs extrêmement favorables qu'ils appliquent pour le transit. Enfin, la gratuité de l'utilisation des routes nationales allant de pair avec un prix de carburant relativement modeste est

f.-g. g.
(Suite page 13)

PIANOS



LOCATION ☆ VENTE

Demandez nos conditions
Accordage ☆ Réparation

Hallenbarter
à C.F.

Rue des Remparts — SION

Tél. 2 10 63

P. 70 S

Nice aura bientôt son musée Chagall

Marc Chagall aura bientôt son musée à Nice, sur la colline du Cimiez. Le célèbre peintre dont on a beaucoup parlé l'année dernière à propos du plafond de l'Opéra de Paris, demeure depuis plus de quinze ans, à Venise, ravissante bourgade des Alpes Maritimes aimées par les poètes et par les peintres.

Il n'existe pas jusqu'ici de musée Chagall bien que de nombreuses expositions ont été consacrées à l'un des derniers grands noms de l'École de Paris.

Marc Chagall, qui est né le 7 juillet 1887 à Vitebsk, en Russie, est d'origine juive. Son père travaillait dans un dépôt de harengs. Sa mère comprit le talent naissant de l'enfant et le poussa vers la peinture. Il prit quelques leçons chez un artiste local et entra en 1907 à l'École des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg. Mais c'est dans le milieu de la Bohème littéraire de « la ruche », à Paris, que devait s'épanouir son inspiration. Il subit alors les influences les plus variées : il s'imprègne du cubisme naissant, admire les fauves mais dégage aussi sa propre personnalité.

La guerre trouve Chagall en vacances en Russie. Il fait la connaissance de la femme qui inspirera toute son œuvre : Bella. Il lui voue un amour passionné et maintes fois, la jeune femme évoluera dans ses toiles au gré de sa fantaisie, représentée en mariée et survolant des villes étranges dans un univers sans pesanteur.

Il manqua de peu de devenir en Russie Soviétique un dirigeant artistique : il sera quelque temps commissaire du peuple aux Beaux-Arts.

Mais la dictature de Lénine et de Staline ne convient pas à cet esprit féru d'indépendance. Il revient à Paris pour constater que tous ses tableaux ont disparus. Il va désormais travailler pour le célèbre Volland, mécène des artistes et associer le paysage français à son inspiration qui mêle déjà étrangement la vie russe et la tradition juive. Chagall s'est définitivement installé dans un monde à

part qui n'appartient ni à l'Orient ni à l'Occident.

Bien que naturalisé français, il suivra de très près l'effort sioniste, voyagea en Pologne et dotera le musée de Tel-Aviv d'une série de toiles d'inspiration mystique lui vaudra le prix Carnegie.

En 1941, Chagall quitte l'Europe pour les Etats-Unis, où il est très apprécié. Mais la mort de Bella devait le plonger en 1944 dans une longue crise dont il ne sortit que grâce à l'affection de ses amis. Revenu à Paris en 1947, il devait finalement s'installer à Orgeval puis à Venise.

Depuis ces dernières années, il s'est beaucoup consacré au dessin. Il a illustré les « Ames Mortes » de Gogol, les « fables » de la Fontaine et la Bible. Ce recueil de 105 eaux fortes a fait grande impression, car le vieux peintre a mêlé le réel à l'imagination et donné aux figures des Livres Saints les traits caractéristiques des juifs de l'Europe Centrale. Comme chez la

plupart des modernes, l'inspiration de Chagall est sombre : il a pourtant réalisé une œuvre équilibrée et aimable avec le nouveau plafond de l'Opéra que lui a commandé Malraux, et ce pourrait être un de ses titres de gloire.

A l'écart de tout dogme systématique, comme par exemple en énonça Picasso, Chagall n'a cessé depuis 1922 d'évoluer vers un lyrisme très personnel, qui caractérise son art actuel et laisse rarement indifférent. On aime cela ou l'on n'aime pas. Mais le vieux peintre sait toujours garder même dans ses compositions les plus fantastiques ce respect fondamental pour l'ordre de la nature, qui l'a préservé des jeux subtils du surréalisme. Et c'est pourquoi sa peinture parle au cœur et sait émouvoir même ceux qui sont bien loin par leur éducation et leurs traditions de l'inspiration du peintre.

Pierre Vandœuvres

NEW-YORK

PETITE PLANÈTE

Les Etats-Unis ont présentement deux idées derrière la tête : gagner la guerre du Vietnam et trouver des hôtes de 1 m. 55 pour leur Foire internationale.

La guerre du Vietnam, ça va, ça va. Ça ne va pas précisément tout seul mais enfin, d'ici l'an deux mille, on y verra un peu plus clair. Mieux vaut une petite gué-guerre à papa qui vous occupe quelques centaines de milliers de jeunes hommes que le chômage. C'est héroïque, la guerre. On sait du moins qu'en mourant on fait plaisir à quelqu'un. Il y a toujours en face de soi un copain qui est content d'avoir visé juste. Tandis que le chômage ne sert à rien ni à personne et coûte bougrement cher. Allons ! Au boulot dans les rizières ! Et comme les âmes des héros vont droit au ciel, c'est, à tout prendre, la meilleure solution.

Mais la Foire internationale et ses hôtes de 1 m. 55...

Pas cinquante-quatre ! c'est trop petit. Pas cinquante-six ! c'est trop grand. Juste entre deux. C'est la hauteur qu'il faut pour que soit habités avec exactitude une bonne centaine de costumes rigoureusement identiques qui seront perdus si l'on ne trouve pas une bonne centaine de filles de ces dimensions à mettre dedans.

Les nuits du président Johnson en sont toutes toutes troublées.

On le comprend.

En réalité, le problème, au départ, n'était pas si compliqué. Ces costumes devaient avoir 1 m. 70.

C'est une bonne hauteur, une honorable moyenne, juste ce qu'il faut pour qu'une Américaine de bonne famille puisse devenir une hôtesse parfaite.

Mais la malice des dieux, entretenue sans doute par les prières chinoises et russes, troubla les esprits de la couturière chargée d'exécuter la commande. Elle brouilla les chiffres, amputa la taille de 15 centimètres. Et maintenant, on cherche par monts et par vaux des Américaines adultes, nubiles et vertueuses, au nombre de cent, qui, dévissant leurs talons aiguilles, se contentent de mesurer 1 m. 55.

C'est d'autant plus compliqué que la Commission des droits de l'homme (qui s'occupe aussi des droits de la femme) proteste avec véhémence. De quel droit les droits de la femme à devenir hôtesse, dit-elle, cette Commission, s'arrêteraient-ils à 1 m. 55 ?

C'est évidemment un problème qui mérite examen. Aussi, tout le monde est-il en train de l'examiner, outre-Atlantique. Il n'est plus question que de lui. Refuser aux Noirs de prendre part au gouvernement de la nation n'a pas grande importance. Mais trouver cent hôtes de 1 m. 55 est un casse-tête pour le moins américain, disent les Chinois.

Qui s'honorent d'être tout petits, comme on le sait, et se demandent si leurs plus chers amis ne cherchent pas à leur ressembler.

Sirius.



Le péage tel qu'il se pratique au Grand-Saint-Bernard n'est pas souhaité au tunnel du Rawyl.

Moins de spectateurs au cinéma

Le cinéma français connaît actuellement une période de crise. Et celle-ci n'a pas pour origine des causes conjoncturelles, comme l'on dit aujourd'hui, mais est liée à des raisons profondes. En effet, elle dure depuis une dizaine d'années et l'on sait d'ailleurs qu'elle n'est pas particulière à la France. Les Etats-Unis ont été les premiers touchés, et les salles de cinéma ont beaucoup diminué au profit de la télévision. L'Angleterre, la France et la Suisse ont suivi le mouvement, et dans ces trois pays, la fréquentation des cinémas a subi, depuis plusieurs années, une courbe descendante.

Ainsi, en 1947, on enregistrait en France 423 millions d'entrées dans les salles. Au début 1964, les entrées ne s'élevaient plus qu'à 280 millions.

En France, une importante étude vient d'être réalisée sur le cinéma dans le cadre des travaux du cinquième plan ; elle tend à établir les perspectives dans l'industrie du cinéma pour 1970. Toute une équipe d'économistes et de sociologues ont travaillé à cette étude pendant un an, et leurs conclusions viennent d'être rendues publiques.

Au centre des explications données par ce document, l'hypothèse la plus

vraisemblable du déclin de la fréquentation des cinémas est celle-ci : il existe toujours, dans la population, autant et même davantage de gens qui aiment le cinéma, et désirent y aller, mais le nombre de ces personnes qui s'en trouvent empêchées augmente. Il faut sans doute attribuer ces empêchements aux complications et au surmenage de la vie moderne qui impose de plus en plus d'obligations. On hésite à sortir parce qu'on a déjà eu une journée fatigante.

Des statistiques montrent que la di-
J. R. Deléval
(Suite page 13)

HM HALLE AUX MEUBLES S.A.

Direction C & J Marshall

Toujours en tête!

SION : rue de la Dixence, 9 En face de l'Ancien Hôpital

 LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis 15 et 17
 LAUSANNE : ruelle du Grand-St-Jean 2 (antiquités)

UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS DE SUISSE

 FACILITES D'ACHATS
 VENTES
 ECHANGES

Tél. 2 57 30

 tél (021) 22 99 99
 tél (021) 22 07 55

P 243 S

Les giboulées d'avril

n'ont aucune prise
sur le manteau de pluie
en Terylène qui vous assure
confort et élégance.



Fr. 115.-

Toujours TIP-TOP...

 confection
Moix s.a.

La Croisée

SION

P 108 S

Chambres à coucher

 d'occasion, belles, à 2 lits avec
entourages et literies en parfait
état et quelques autres à grands
lits et deux lits avec literies et
en neufs grand choix exposés
en magasin.

Salons

 Splendides salons anglais neufs,
très confortables en 2 teintes,
Skai noir et intérieur peluche ny-
lon lavable en rouge uni, mauve
uni et autres teintes, prix extra-
ordinaires, en exclusivité Fr.
1670.-, et autres salons depuis
Fr. 185.- les 3 pièces, guéri-
dons de salons depuis Fr. 35.-
neufs, et nos salons d'occasions
à bas prix.

 S'adresser CENTRALE DES OC-
CASIONS DU VALAIS, Place de
Foire à Sion, après la Sionne.
Tél. (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

 A LOUER IMMEDIATEMENT A
SION

locaux pour magasins

 100 m², à l'ouest, sur artère à
grand passage.
Prix Fr. 4.400 par an.
Pour traiter s'adresser à l'agence
immobilière César MICHELOUD,
Place du Midi 27 - Sion.
Tél. (027) 2 26 08 ou entre les
heures de bureau 2 20 07.

P 639 S

A LOUER à Sion, rue du Scex,

1 APPARTEMENT de 4 pièces

1 APPARTEMENT de 3 pièces

 dans immeuble neuf, tout con-
fort, ascenseur, grand balcon au
sud et balcon de cuisine.

2 GARAGES

 Libres de suite ou date à con-
venir.

Tél. (027) 2 32 16 P 29398 S

 A VENDRE ENTRE LENS ET
CRANS A TRIONA

beau chalet neuf

 4 chambres à coucher, superbe
living - avec cheminée française
et poutres anciennes, grand bal-
con, bains, 900 m² de terrain,
emplacement tranquille et belle
vue.

 Prix Fr. 210.000.-.
Pour traiter s'adresser à l'agence
immobilière MICHELOUD César,
Place du Midi 27 - Sion.

 Tél. (027) 2 26 08 ou entre les
heures de bureau 2 20 07.

P 639 S

 A LOUER A SION
dès le 1er mai

joli STUDIO non meublé

 cuisinière électrique, frigo, situa-
tion tranquille et ensoleillée.

Tél. (027) 2 31 01 P 30424 S

Salles à manger

 occasions et neuves à bas prix,
table à rallonges, belles chaises
neuves depuis Fr. 19.-, bois dur.

Lits pliables

 sur roulettes, transformables,
avec matelas neufs, Fr. 265.-,
pour petits appartements et les
mayens. Dimensions fermées larg.
77 cm., prof. 41 cm., haut. 99 cm.

 CENTRALE DES OCCASIONS DU
VALAIS - Place de Foire, après
la Sionne - Sion.
Tél. (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

Vivez mieux, vivez vieux!

 Pour votre santé, votre équilibre physique et mental,
pour jeunes et moins jeunes,

ECOLE DE YOGA PONT-MÜLLER - SION

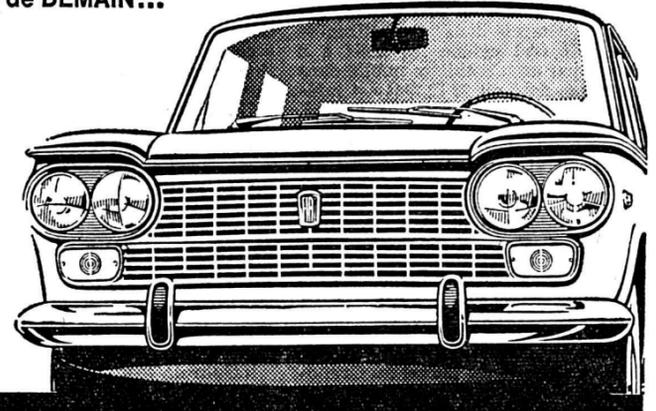
Durée des cours jusqu'au 15 juillet.

Renseignements et inscriptions au tél. (027) 2 28 10.

P 313 S

DEMAIN...

 Demain... nous vous attendons. Pour un essai. Avec la Fiat 1500.
C'est vrai: 83 CV, 155 km/h, freins à disque et 4 portes... Fiat 1300
Fr. 8695.-. Fiat 1500 Fr. 9350.-.

 Pratique, riche... complète. Une voiture de Turin. Une Fiat. Une
voiture de DEMAIN...


1500 FIAT

MONTHEY : Aldo Panizzi, Garage du Simplon Tél. (025) 4 10 39

MARTIGNY : Bruchez & Matter, Garage City Tél. (026) 6 00 28

SION : Mario Gagliardi, Garage du Rhône Tél. (027) 2 38 48

SIERRE : Jos. Nanchen, Garage 13 Etoiles Tél. (027) 5 02 72

P 334 S


 Jean Schneider
 Agence générale
 Av. des Cèdres 10
 1951 Sion
 Tél. (027) 2 33 55

 à Martigny-Ville :
 Daniel Roduit, agent
 Rue du Léman 5
 Tél. (026) 6 14 41

 Antoine Bérard, agent
 Tél. (027) 4 15 40

 mutuelle
 vaudoise
 accidents

 vaudoise
 vie

Place du Petit-Pont

FULLY

Dimanche 25 avril 1965 à 14 heures

INAUGURATION DU DRAPEAU FOBB

Cortège et manifestation

Dès 17 h. 30 : Cercle Démocratique

GRAND BAL

conduit par l'orchestre « Jean-Lou Henrélaou »

CANTINE - GRILLADE - TOMBOLA

P 65499 S

Importante assemblée du T. C. Valère-Sion

Hier soir dans un Salon du Buffet de la Gare s'est tenue une importante assemblée de ce club séduisant qui aura de nombreux problèmes d'ordre financier à résoudre, particulièrement en ce qui concerne une expropriation et la construction de nouveaux courts. M. Armand Gentinetta présidait cette réunion fort bien fréquentée, tant les objets inscrits à l'ordre du jour étaient d'importance. Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ces questions de travaux qui devraient commencer en automne et sur le programme réservé aux juniors.

Pour l'immédiat, le T.C. Valère a inscrit pour le championnat suisse interclub : une équipe en série B et une en série C et deux équipes de dames. A part le championnat valaisan, un tournoi cantonal important aura lieu à Pentecôte du samedi au lundi et le championnat interne est prévu pour l'automne. Nous souhaitons au TC Valère d'excellents coups de raquettes en ce début de saison et surtout une rapide amélioration du temps.

G. B.

« FOOT-NOUVELLES »

Fiorentina vainqueur à New-York

La Fiorentina a remporté, devant 13 000 spectateurs, le tournoi de Pâques de New-York en battant l'Eintracht Francfort par 1-0 (mi-temps 0-0). Dans le second match de la dernière journée, Aris Saloniques et les New-York Ukrainians ont fait match nul 0-0. Voici le classement final :

1. Fiorentina, 5 p.; 2. Eintracht Francfort, 4 p.; 3. Aris Saloniques, 2 p.; 4. New-York Ukrainians, 1 point.

Il a eu le temps de méditer

L'ancien international soviétique E-douard Streltsov, qui avait été condamné à sept ans de prison pour viol et ivrognerie, a fait sa rentrée dans l'équipe de Torpedo Moscou. Streltsov, qui est âgé de 27 ans, a fait un bon match. Il n'est pas exclu qu'il soit rappelé dans l'équipe d'URSS qui jouera en mai prochain à Moscou contre l'Australie.

Avis aux Sportifs !

Réservez de suite le

VERRE SOUVENIR

Coupe Suisse 1965

créé spécialement à votre intention par le F.C. Sion. (Verre avec date, résultat de la finale, écusson et signatures des joueurs).

Prix Fr. 6.— la pièce

Toutes commandes sont à adresser, par écrit seulement, à M. Henri Vouillamoz, Caissier du F.C. Sion, 33, Rue de la Dixence, 1950 Sion. P 1305 S

Real - Sion, je ne parie pas... Ils seraient capables de gagner

C'est la sagesse même acquise par Freddy Moren au cours du long périple qu'il terminait hier soir à Sion, à 18 h. 45, qui s'exprimait par cette plaisante boutade. Il est évident que nos trois lascars sont encore plus fiers de l'exploit que réalisa leur équipe lundi de Pâques, mais nous leur rendons cette justice qu'ils méritent pleinement : ils ont fait honneur à leur pari et ils l'ont tenu, malgré les souffrances endurées.

Partis hier matin pour monter à leur rencontre, nous avons remarqué que les ouvriers s'affairaient fébrilement le long de la route de Platta, le goudronnage devant être terminé le soir pour l'arrivée de Michel Follonier, Freddy Moren et Jean Cagna. Et tout était en place, même un très nombreux public aussi chaud que la veille pour Roméo Gianadda. Ce dernier avait tenu à venir à la rencontre des trois amis et de les soutenir morale-

villages qu'ils atteignirent à 10 h. 45. Longeant la rive droite du Rhône, ils arrivèrent à la Souste à 12 heures, pour prendre un repas réconfortant. Puis ce fut la difficile traversée du bois de Finges par la route cantonale et, à 16 heures, la foule sieroise applaudissait le passage des trois rescapés, qui atteignaient Noës à 16 h. 30 environ.

Freddy sent Sion

J'allais écrire sensationnel, mais c'est presque le cas, profitant d'une mésentente dans les relais, à la manière d'un Rick van Loy, il appuie sur les pédales — allonge la foulée s'entend — et démarre. Il fut littéralement appelé par l'air du pays et prit une cadence très régulière alors que Tchétchett et Jean Cagna conservaient leur cadence lente, le dernier nommé souffrant beaucoup des pieds qui étaient en sang. C'est ainsi que l'écart augmente jusqu'à l'entrée de Sion où Freddy Moren s'arrêta pour attendre ses compagnons. Disons pour la petite histoire qu'il a crevé juste avant l'arrivée et qu'il s'est fait rejoindre par le peloton si bien que c'est exténués, mais heureux, qu'ils furent accueillis les trois par les dirigeants du FC Sion devant la maison de ville.

Signalons qu'à l'arrière, armés d'un courage peu ordinaire et vivement encouragés par Boubi Rombaldi — l'ancien entraîneur de notre équipe féminine de ski et grand champion lui-même — Mme Follonier, papa Rombaldi et de nombreux supporters, Jean Cagna et Michel Follonier tinrent le coup avec un moral excellent pendant le calvaire des cinq derniers kilomètres, séparant Saint-Léonard de Sion.



Fidèle compagnon, le fanion du FC Sion.

Ainsi se termine la merveilleuse histoire de la Coupe suisse 1965, tout le monde étant rentré à bon port et surtout chacun ayant tenu à honorer ses engagements d'honneur. Et il vaut la peine de citer en conclusion cette phrase entendue dans la rue : « C'est tout de même merveilleux de voir des exploits comme ceux réalisés par Roméo Gianadda, Jean Cagna, Michel Follonier et Freddy Moren en l'an 1965 ! »

G. B.



Sortie de Saint-Léonard, on peut accélérer l'allure. C'est ce que dit Boubi Rombaldi, à gauche, à Jean Cagna, Mme et M. Follonier.



Tchéttchett prête une oreille très attentive aux conseils de Stockbauer.

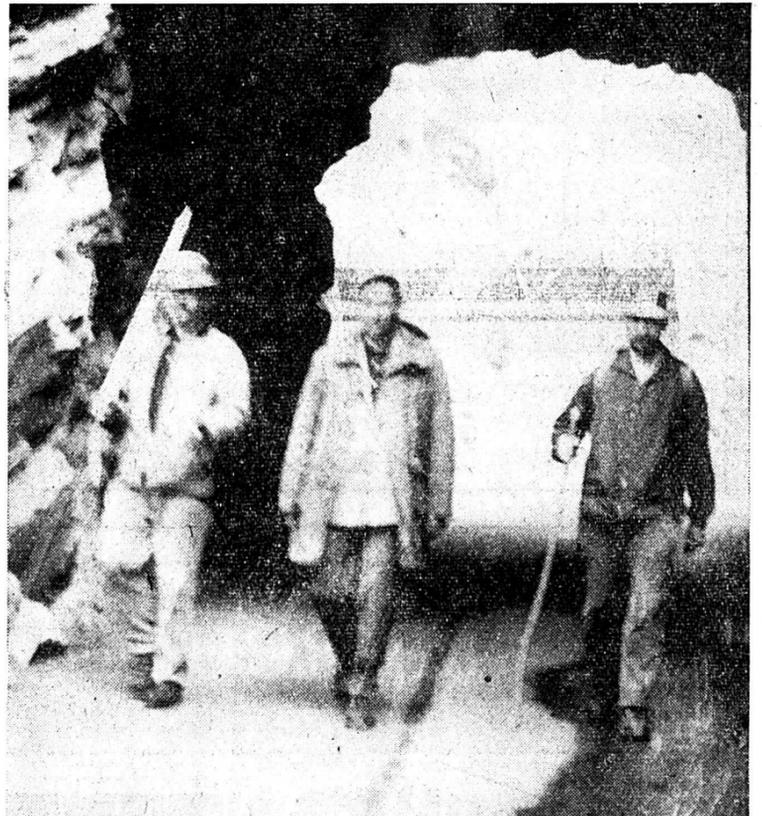
ment dans les derniers kilomètres, malgré des « cloques » aux deux pieds.

Les exploits diffèrent, mais les héros restent

Avant-hier, Roméo était le héros du jour, il avait accompli l'exploit de partir immédiatement après le match pour rallier Sion. Et les trois autres parieurs étaient critiqués de tout côté, ils étaient rentrés à Sion, ce n'était pas la peine, etc., d'autres critiques virulentes qui sont pénibles à entendre. Mon étonnement fut très grand de voir au premier rang des personnes qui applaudissaient l'arrivée des trois marcheurs, précisément les critiques. Cela ressemble à celui qui n'arrête pas de critiquer un joueur pendant le match et qui va lui taper sur l'épaule le lendemain avec de grands sourires. Roméo a certainement accompli une plus grande performance que ses trois camarades, mais il est entraîné lui et tous les dimanches il accomplit de grandes ballades soit pour aller à la pêche, soit pour aller aux championnats. Les trois autres parieurs ne sont nullement entraînés et se sont lancés dans une entreprise dont eux-mêmes ne mesuraient pas l'ampleur. Leur jeune âge compense la différence existant entre eux et Roméo, si bien que si l'on veut se lancer dans des mathématiques, on perd son latin et il ne reste qu'une chose à faire, de saluer bien bas l'exploit de tous les quatre qui ont respecté leurs engagements. Si les dirigeants du FC Sion leur font faire un tour d'honneur du terrain dimanche, ils l'auront bien mérité, pour autant qu'ils puissent le faire !

De Goppenstein à Sion

Nous avons narré combien nos trois héros ont souffert la veille, luttant dans 30 cm. de neige pour arriver à Kandersteg. Hier matin, ils ont quitté cette station à 8 heures pour faire avec le train le tunnel du Loetschberg, puis ce fut la difficile descente sur Steg et Gampel. Nous avons pu les joindre précisément au-dessus de ces deux



Tels des spéléologues sortant d'un gouffre, voici les trois marcheurs passant un des tunnels de la route Goppenstein-Gampel.



Après avoir embrassé l'écrêteau, Jean, Freddy et Michel trinquent à la ville de Sion qui retrouve ses brebis qu'elle croyait égarées.

(Photos FAV)

LE SPORT AUX AGUETS

Les excuses de Jungo vues par Leduc

Dans une interview accordée à Eric Walter parue dans notre confrère « La Suisse », l'entraîneur Leduc tente d'expliquer la défaite de son club et analyse très positivement certains faits. Mais par contre, il y a certains passages qui n'auront pas été sans hérisser l'entraîneur Mantula et ses joueurs et je me permets d'en citer un, dans lequel Walter demande à Leduc pourquoi il n'a pas introduit Desbiolles en deuxième mi-temps : « Les arrières valaisans jouaient très sèchement. Ils faisaient mal, Desbiolles aurait peut-être répliqué et alors nous aurions joué à dix. Je sais même que les Valaisans avaient mission d'exciter nos joueurs. (Ah les vilains ! et le radio-reporter pose la question qu'entendez-vous par là?) Mantula voulait provoquer des arrêts de jeu, créer des incidents, bref, faire l'impossible pour casser notre rythme et nous empêcher de développer notre jeu collectif. Et il y est parvenu ! Quand Jungo a saisi Schindelholz par la cuissette, il s'en est excusé en lui disant : « Ne m'en veux pas mais j'ai reçu l'ordre de jouer comme cela ! »

Ben mon colon, voilà les joueurs du F.C. Sion qui délaissent le football pour faire de la lutte au caleçon. Si j'avais dit cela aux supporters qui rentraient à pied depuis Berne, pour sûr qu'ils retournaient directement au Wankdorf et rentraient en train. C'est étonnant que Leduc n'ait pas dit que Mantula avait commandé les fameux chiens policiers bernois pour mordre les mollets de Daina, Nemeth, Schindelholz ou Bosson au

passage et aboyer Barlie chaque fois qu'un tir partait en direction de ses buts.

Que Mantula ait donné des consignes strictes à ses hommes pour tout le match, d'un marquage serré, de casser le rythme c'est la pure vérité et sa tactique fut entièrement justifiée par une victoire méritée. Mais que Mantula donne des consignes de dureté et que les joueurs aillent après s'en excuser en disant qu'ils en ont reçu l'ordre il y a un grand pas que je me refuse à franchir. L'entraîneur séduisant possède une assez grande expérience du football suisse et surtout assez d'intelligence et de respect de la personne pour ne pas en arriver à de telles bassesses. Et la plus grande bassesse est justement que M. Leduc veut faire endosser cette responsabilité à Mantula.

La prochaine fois que Jungo attrape Schindelholz par la cuissette qu'il la lui baisse carrément et on verra ce que le Servietten a dans le ventre. Non il y a encore un autre problème là-dessous car lorsque je demandais à Quentin avant la rencontre si lui, Daina et Schindelholz avaient parlé de cette finale en Italie et à Tirana alors qu'ils étaient réunis les trois sous le maillot de l'équipe suisse, Schindelholz avait nettement déclaré que Sion n'existerait pas à Berne et que pour Servette il n'y avait pas de problèmes, la Coupe viendrait à Genève. Il y a tout de même certains affronts qu'on a de la peine à digérer, même pour M. Leduc

Georges Borgeaud

fiat
nom sûr
service sûr

SERVICE A LA CLIENTELE

Nous offrons aux propriétaires de voitures FIAT un service gratuit. Des spécialistes des Usines FIAT, en collaboration avec nous, soumettront votre voiture à un contrôle gratuit

les 26 et 27 avril 1965

Pour vous assurer un travail soigné, nous vous prions de prendre rendez-vous par téléphone (026) 6 00 28.

BRUCHEZ & MATTER, Garage CITY
Rue du Simplon 32 b
Martigny-Ville
Tél. (026) 6 00 28

P 399 S

Un, deux, trois, vos chaussures éclatent de propreté...
1. Pour le décrochage, maintenez le soulier contre la brosse rotative.

2. Etendez une mince couche de crème (de préférence en tube) directement sur la chaussure.
3. Introduisez de nouveau le soulier dans l'anneau de brosses et il retiendra en un clin d'œil.

Quelle épatante simplicité! Les chaussures légèrement sales n'exigent pas un usage régulier de produit. La poussière se dépose dans le boîtier de l'appareil.

Servidor, ami et serviteur de toute la famille! Demandez la documentation auprès des magasins spécialisés ou directement à: Zinguerie de Zug SA, Zug, tél. (042) 4 03 41

nettoie les chaussures à votre place!

Servidor



A VENDRE, pour notre client, voiture

Vauxhall

Victor super, 7,7 CV, seulement 40.000 km., véhicule très soigné, 2 pneus neige. Prix à discuter.

S'adresser tél. (027) 2 17 30.

P 371 S

Saucisses

Cerveles	la paire	—,70
depuis 20 paires	la paire	—,65
Emmenthaler	la paire	—,80
Schüblig	la paire	1,40
Gendarmes	la paire	—,80
Saucisses fumées à conserver	½ kg.	2,70
Mortadelle à conserver	½ kg.	2,70
Viande fumée à cuire	½ kg.	3,—
Saucisses viennoises	la paire	—,60
Excellente graisse fondue pour cuire et frire	le kg.	1,40
à partir de 10 kg.	le kg.	1,20
vendue en seaux de 5 et 10 kilos		

Expédié contre remboursement par
FRITZ GRUNDER - Boucherie chevaline
24 Metzgergasse 3000 BERNE
Tél. (031) 22 29 92 P 322 Y



Le connaisseur choisit DKW

A. FRASS
GARAGE DES DEUX COLLINES
SION - Tél. (027) 2 14 91

P 367 S

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - P 241 21

A louer à Platta un

appartement

3 pièces, libre dès le 1.5.65. Loyer Fr. 240.— sans charges.

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - P 241 21

A louer à Sion, Beau-Soleil Est, (Platta) bel

appartement

4 pièces ½, situé plein sud. Libre dès le 1.5.65. Loyer Fr. 315.— plus charges.

AGENCE IMMOBILIERE

Robert Sprenger

SION - Rue de la Dent Blanche 10 - P 241 21

P 863 S

Savièse

Samedi 24 et dimanche 25 avril

CONCERT ANNUEL de la fanfare ECHO DU PRABE

P 30532 S



A votre service...

MONNIER & GASSER
MARTIGNY - (026) 6 12 50

Service officiel: AEG - LAYAMAT

P 847 S

La Société de musique « ECHO DU RAWYL » d'Ayen organise son

CONCERT ANNUEL

le 25 avril à la salle de gymnastique de Saint-Roman à 20 heures

Programme :

- | | |
|--|------------------------|
| 1. The Drum major Marche | J. S. Taylor |
| Souhait de bienvenue par le Président de la Société. | |
| 2. Silber Polka | Polka Ven G. Stucki |
| 3. De tout cœur | Marche G. Ancklin |
| 4. Firenze | Ouverture G. Allier |
| 5. Les Optimistes | Marche Ch. Genton |
| Entracte | |
| 6. Diane Valaisanne | J. Daefwyler |
| 7. Za lesem | Valse Frantisk Beneika |
| 8. Sévilla | Passo Doble G. Ancklin |
| 9. Them Basses | Marche G. M. Huffine |
| 10. When the Saints Go Marching In Dixiland L. Walters | |
| 11. Paul Bertschi | Marche P. Strebel |

Voisins de palier

Pièce théâtrale en un acte par Pierre Thareau

Invitation cordiale à toute la population

Le Comité P 30488 S

OCCASIONS - A VENDRE

GRAND BUREAU PLAT DOUBLE EN CHENE A 4 PLACES, état de neuf.
1 BUREAU PLAT et 1 MEUBLE combiné ordinaire.

15 TABLES SAPIN de 90 cm x 90 cm, pied central, et 20 CHAISES BOIS à enlever au plus vite bon marché.
2 GRANDES ARMOIRES PORTES VITREES coulissantes, pour magasin ou laboratoire, etc.

S'adresser chez

Jos. ALBINI - Montreux
18, Avenue des Alpes
Succursale Grand-Pont 44, SION P 670 L

Saxon

Le Corps de Musique organise son

CONCERT ANNUEL

à la grande salle Florescat

le samedi 24 avril à 20 h. 30 précises

La direction est confiée à M. Léon Forré, directeur.

Un BAL conduit par l'orchestre Teddy-Son clôturera cette soirée. P 65519 S

OFFRE MERCURE



Nouveau SUPER ESPRESSO

sans caféine sans caféine

2.75

verre de 50 g

avec 10% en timbres

6.90

verre de 150g

avec 10% en timbres

excellent avantageux

Semaine internationale des Alpes vaudoises Victoire de Willy Favre

La semaine internationale des Alpes vaudoises s'est poursuivie par le slalom géant, disputé au col des Mosseres. Cette seconde épreuve s'est déroulée sur une piste recouverte de neige fraîche et en parfait état. Toutefois, les concurrents ont été handicapés par la mauvaise visibilité en raison des chutes de neige et par le brouillard qui recouvrait le parcours dans sa partie initiale. Chez les messieurs, le Vaudois Willy Favre s'est imposé devant ses compatriotes Kurt Schnyder et Peter Rohr. Du côté féminin, un triple autrichien a été enregistré grâce à Brigitte Seiwald, Heidi Zimmermann et Christl Dittfurth. Du côté masculin, on notait l'absence des Français Périllat et Stamos, qui ont été rappelés à Chamonix par les responsables de l'équipe tricolore pour le Mémorial Charles Bozon.

La dernière épreuve de cette compétition, un second slalom géant, aura

lieu samedi en fin de matinée aux Diablerets.

Voici les résultats de ce slalom géant (2300 m., 400 m. de dénivellation, 55 portes) :

DAMES : 1. Brigitte Seiwald (Aut) 2' 27"61 ; 2. Heidi Zimmermann (Aut) 2' 19"15 ; 3. Christl Dittfurth (Aut) 2' 20"96 ; 4. Madeleine Felli (S) 2' 23"78 ; 5. Marlyse Bulm (S) 2' 24"82 ; 6. Marie-Paule Fellay (S) 2' 24"90 ; 7. Agnès Coquoz (S) 2' 23"92 ; 8. Lotti Burgener (S) 2' 29"50.

MESSIEURS : 1. Willy Favre (S) 2' 10"73 ; 2. Kurt Schnyder (S) 2' 10"88 ; 3. Peter Rohr (S) 2' 11"23 ; 4. Ludwig Leitner (Al) 2' 11"53 ; 5. Pierre Rosat-Mignot (Fr) 2' 11"71 ; 6. Alain Penz (Fr) 2' 11"91 ; 7. Werner Bleiner (Aut) 2' 12"58 ; 8. Jean-M. Augert (Fr) 2' 13"27 ; 9. Michel Daetwyler (S) 2' 13"77 ; 10. Herbert Huber (Aut) 2' 14"19 ; 11. Klaus Mayr (Al) 2' 14"88 ; 12. Harry Schmid (S) 2' 15"91.

17ème Derby de Pâques à Plan-Névé

Malgré les conditions atmosphériques très défavorables, le 17e Derby de Pâques organisé par le Ski-Club Plan-Névé a pu tout de même se dérouler de façon normale. Les organisateurs ont dû renoncer à monter sur les hauts du Glacier de Plan-Névé et les deux slaloms géants ont été piquetés sur les pentes du Richard en-dessous de Pont-de-Nant. 40 inscriptions étaient parvenues aux organisateurs.

Le premier slalom (piste Plan-Névé) a été remporté dans le même temps par Jean-Pierre Besson, du SC Chaux-de-Fonds, et Frédy Vernen, du SC Malleray. Le deuxième slalom a été gagné par Frédy Vernen qui, du même coup, remporte le 17e Derby de Pâques et ce pour la troisième fois consécutive.

Chez les dames, victoire de Catherine Cuche, du SC Saint-Imier, devant la jeune Antoinette Michelet, de Haute-Nendaz.

En juniors, victoire de Jean-Pierre Fournier, du SC Haute-Nendaz.

L'interclubs est remporté par le SC Haute-Nendaz, devant le SC Troistorrents et SC Turicum de Zurich.

Enfin, le challenge au premier régional revient à Jean-Pierre Kohli, du SC Bex.

La distribution des prix s'est déroulée au café-restaurant l'Argentine en présence de M. Chevalley, représentant la Municipalité de Bex.

Résultats des deux manches

DAMES : 1. Cuche Catherine, SC St-Imier, 2 050 points ; 2. Michelet Antoinette (J), SC Haute-Nendaz, 2 169 points.

CATEGORIE ELITE : 1. Besson Jean-Pierre, Chaux-de-Fonds, 1 241 p. **SENIORS I** : 1. Vernez Frédy, SC Malleray, 1 185 points ; 2. Michelet Jacques, SC Haute-Nendaz, 1 387 p. ; puis : 5. Guérin Raphaël, SC Troistorrents, 1 671 p. ; 8. Défago Jean-Luc, SC Troistorrents, 2 054 p.

Le concours Elle et Lui

Le Ski-Club de Sion rappelle à ses membres ce concours, qui aura lieu à Thyon le dimanche 25 avril 1965 dès 10 heures.

Inscription et renseignements au départ du premier ski-lift.

Tous les membres sont invités à participer à cette journée qui sera un peu la clôture de la saison.

BASKETBALL

Récapitulation des derniers résultats

Ligue nationale A masculine : SMB Lausanne - Olympic Ch. Fds, 48-36 ; Fribourg 01 - Federale Lugano, 66-43 ; CAG - Etoile Séch. 65-60 ; Jonction - Servette 64-42 ; Stade Fr.-UGS, 54-69 ; Federale Lug. - Stade Franç. 48-52 ; SMB Lne - Jonction 55-56 ; Ol. Chaux-de-Fonds - Servette 54-49.

Ligue nationale B masculine, groupe Vaud-Genève : Laus. Basket - Carrouge 66-28 ; Chêne-Mont. - Domenica 20-31 ; Cossonay - Laus. Sports 52-49 ; Vernier - Cossonay 33-44 ; Domenica - Laus. Basket 45-61 ; Laus. Sports - Carrouge 59-34 ; Laus. Basket - Cossonay 58-32 ; **groupe Vaud - Valais** : Nyon - Vevey 61-49 ; Pully - Stade Laus. 2-0 forfait ; Vevey - Martigny 77-48 ; Nyon - Lémania 39-34 ; US Yverdon - Sion 27-47 ; Martigny - Stade Lus. 32-51 ; Pully - Nyon 43-49 ; Vevey - US Yverdon 42-41 ; Lémania - Stade Laus. 66-34.

Coupe suisse, quart de finale : Vevey - UGS 36-61 ; Servette - Federale Lugano 46-59 ; Stade Français - CAG 41-49 ; Fribourg 01 - SMB Lausanne 61-56.

Tirage au sort des demi-finales : UGS contre Federale Lugano et Fribourg Olympique contre CA Genève. Ces deux rencontres se joueront le samedi soir 8 mai 1965.

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE A

MASCULINE				
1. Fribourg Ol.	14	11	3	826-719 25
2. U.G.S.	13	11	2	900-699 24
3. Ol. Ch.-de-Fds	15	8	7	782-748 23
4. Stade Français	14	8	6	874-859 22
5. SMB Lausanne	15	7	8	881-823 22
6. Jonction Gve	14	7	7	848-879 21
7. Feder. Lugano	15	6	9	728-852 21
8. C.A. Genève	13	7	6	788-787 20
9. Etoile Sécheron	13	4	9	703-786 17
10. Servette Gve	14	1	13	728-904 15

LIGUE NATIONALE B

MASCULINE				
Groupe Vaud-Genève				
1. Laus.-Basket	13	13		721-455 26
2. Laus. Sports	13	8	5	668-618 21
3. Carouge	14	7	7	561-568 21
4. CS Champ. Gve	11	9	2	591-445 20
5. CA Cossonay	12	8	4	542-496 20
6. Domenica Gve	14	2	12	440-672 16
7. Chêne-Montch.	12	2	10	443-537 14
8. ES Vernier Gve	11	1	10	386-561 12
Groupe Vaud-Valais				
1. Nyon	13	11	2	730-476 24
2. Vevey	13	10	3	759-563 23
3. Lém. Morges	11	8	3	636-429 19
4. Sion	11	8	3	519-458 19
5. Pully BBC	10	4	6	458-485 14
6. US Yverdon.	11	3	8	386-532 14
7. Martigny	11	1	10	385-676 12
8. Stade Lausanne	12	1	11	385-639 12

ATHLETISME

Saut en hauteur : Performance mondiale

A Los Angeles, l'Américain Ed Caruthers (agé de 20 ans) a franchi 2 m. 17 au saut en hauteur ce qui constitue la meilleure performance mondiale de l'année ainsi que la seconde meilleure performance américaine de tous les temps.

CYCLISME

TOUR DU MAROC

9e étape, Kenifra-Fes (160 km.) : 1. Karel Sever (Tch) 4 h. 00'39" ; 2. Campagnaro (Fr) 4 h. 00'54" ; 3. Bugner (Tch) 4 h. 01'09" ; 4. Porti (It) ; 5. ex aequo : Guyot (Fr), Mucciolo (It), Palacek (Tch), Grac (Tch), etc. Classement général : 1. El Farrowki (Ma) 34 h. 29'41" ; 2. Ducreux (Fr) 34 h. 34'15" ; 3. El Gourch (Ma) 34 h. 34'29" ; 4. Grac (Tch) 34 h. 34'54" ; 5. Guyot (Fr) 34 h. 36'48".

NATATION

L'assemblée des clubs romands

Les dirigeants des clubs romands de natation, actuellement au nombre de 19, se sont réunis à Lausanne pour préparer la prochaine saison. Il a été décidé que désormais, les championnats romands seniors et élite se disputent sur deux journées (samedi et dimanche) et selon un programme bien établi, calqué sur celui des championnats suisses. Les championnats des jeunes (région romande) se dérouleront eux aussi sur deux jours. Cette extension du programme des compétitions confirme le développement de la natation en Suisse romande. Le championnat de waterpolo réunira une nouvelle fois 30 équipes romandes, qui seront réparties comme il suit : Vevey-Natation et CN Monthey en Ligue nationale A, Polo-club Genève, Red Fish Neuchâtel, CN Lausanne et Léman-Natation en Ligue nationale B (ils formeront le groupe ouest avec le SK Bâle et le SK Berne), Polo-club Genève II, CN Monthey II, CN Nyon, CN Sion, Vevey-Natation II, CN Yverdon (groupe romand), Swim Boys Bienne (groupe central) en première ligue. En deuxième ligue, deux groupes ont été formés : groupe I (nord) avec Swim Boys Bienne II, CN Fribourg (nouveau venu), CN Moutier, Red Fish Neuchâtel II, CN Yverdon II. — Groupe II (Léman-Valais) avec CN Lausanne II, Léman-Natation II, Martigny-Natation, Montreux-Natation, CN Monthey III, CN Sierre. Les six équipes qui disputeront le cham-

pionnat des juniors ont été réparties en deux groupes également, avec d'une part Swim Boys Bienne, Red Fish Neuchâtel et CN Yverdon et d'autre part Polo-Club Genève, Léman-Natation et CN Nyon.

Les progrès constants de la natation romande sont reflétés par la liste des nageurs classés en catégorie élite pour 1965 en Suisse romande. Cette liste comprend 21 noms de plus qu'en 1964. Au total, elle comprend 44 nageurs et nageuses.

Voici quelles seront les principales manifestations de la saison :

29-30 mai : Coupe romande de waterpolo à Neuchâtel (avec Neuchâtel, Vevey, Monthey, Nyon, Léman-Natation, Yverdon, Sion, Bienne, Genève et CN Lausanne). — 12 juin : tournoi international de waterpolo à Monthey. — 25 juillet : Suisse - France - Italie de plongeurs à Martigny. — 1er août : championnat suisse de grand fond à Sierre (lac de Géronde). — 7-8 août : championnats romands de natation et plongeurs à Sion. — 14-15 août : championnats suisses de natation à Lugano. — 21-22 août : championnats suisses de plongeurs à Martigny. — 28-29 août : championnats suisses (région romande) jeunesse et juniors à Moutier. — 11-12 septembre : tournoi international de waterpolo à Vevey. En outre, une sélection romande (natation) se rendra au début de juillet en Belgique pour affronter la sélection du Brabant.

Les minima suisses pour les championnats d'Europe

En sa qualité de responsable technique de la natation helvétique, M. Nicolas Wildhaber vient de publier les temps minima et le mode de qualification imposés aux nageurs et ondines suisses pour leur sélection en vue des championnats d'Europe 1966, qui auront lieu du 20 au 27 août à Utrecht en Hollande.

Pour les épreuves individuelles, les candidats devront réaliser les temps suivants :

4 x 100 m. 4 nages	4' 24"0
4 x 200 m. nage libre	8' 50"0
Dames :	
100 m. nage libre	1' 06"8 1' 07"5
400 m. nage libre	5' 16"2 5' 19"4
200 m. brasse	3' 04"5 3' 06"3
100 m. papillon	1' 14"4 1' 15"1
100 m. dos	1' 15"3 1' 15"1
400 m. 4 nages	6' 01"0 6' 04"6
4 x 100 m. nage libre	4' 31"0
4 x 100 m. 4 nages	5' 02"0

SION

Tirs obligatoires

Samedi 11 avril a eu lieu au Stand de Champsec la cinquième journée des tirs obligatoires. Plus de 200 tireurs ont participé à cette séance. 26 tireurs ont obtenu la mention :

MENTION FEDERALE

106 points : Kuonen Marcel ; 104 p. : Amherd Bernard ; 103 p. : Aymon Michel, Fellay Henri, Darbellay Michel, Rapillard André ; 101 p. : Tavel Jacques, Favre Gabriel, Gay Roland ; 100 p. : Michelet Jean-Claude, Untersee Walter ; 98 p. : Pont Daniel, 1947 ; 97 p. : Deslarzes Christian, Locher Albert ; 96 p. : Grand Gérard, Cheseaux Jacques, Pasche Pierre ; 95 p. : Meier Linus, Reichenberger Charles.

MENTION CANTONALE

93 points : Jordan André, Gay-Cro-Paul, Heynen Linus, Planche Ernest ; 92 p. : Angeloz Alfred.

Prochaine séance : Samedi prochain 24 avril de 13 h. 30 à 18 heures pour les tireurs des lettres : A, B, C.

Les tireurs des autres lettres n'ayant pas encore accompli leur tir peuvent aussi profiter de cette ultime séance.

Pour la Sté des Sof. : J. Schüttel
Pour la Cible de Sion : R. Chabbey

HUMILIES

et OFFENSES

Roman de Dostoievsky

135

Eh bien ! voilà, il m'expliqua toute l'affaire, seulement il le fit d'une façon peu claire et équivoque, ce fils du diable ! Les erreurs y pleuvaient, il se répéta à plusieurs reprises, il me présenta les faits de différentes manières et cela le même jour... Enfin, une chose certaine ; quelque ruse qu'on emploie, il est difficile de cacher tous les fils d'une telle affaire ! Il va de soi que j'ai commencé par me montrer simple d'esprit : bref, dévoué com me un esclave. Or, d'après la règle de conduite que j'ai adoptée une fois pour toutes, et en suivant la loi de la nature (car c'en est une) je me suis demandé tout d'abord s'il s'agissait bien de l'affaire qu'on était venu m'exposer et, ensuite, s'il n'y avait pas là-dessous autre chose dont on ne voulait pas me parler ! Car, dans ce dernier cas, ainsi que toi même, mon cher fils peut le réaliser avec ta tête de poète, il me volait : car cette chose

vaut par exemple un rouble, et cette autre, quatre fois plus : ne serais-je donc pas un sot si je lui vendais pour un rouble ce qui en vaut quatre ! Je commençai donc à chercher et, de conjectures en conjectures, je finis par tomber sur la piste ; il y avait des choses que je lui fis dire ; d'autres, je les lui appris par des tierce personnes ; d'autres encore, je les trouvais tout seul. Et si le cas échéant tu me demandais pourquoi je résolus d'agir justement de cette manière, je te répondrais : rien que pour cette raison, que le prince semblait par trop préoccupé, comme s'il avait peur de quelque chose. Car, en somme, qu'y avait-il là de si terrible ? Ayant enlevé une jeune fille à son père, il lui fait un enfant et puis l'abandonne. Qu'y a-t-il de si étonnant à cela ? une polissonnerie charmante et agréable, et rien de plus ! Ce n'est pas un homme comme le prince d'en prendre peur ! Eh bien ! lui, il avait peur !... C'est

pourquoi je me mis à douter. Je tombai, mon vieux, sur une certaine piste, très curieuse et qui remontait à Heinrich. Evidemment, lui était mort ; mais par une de ses cousines (qui a épousé ici à Pétersbourg un boulanger) qui, auparavant, en était passionnément amoureuse, et qui continua à l'aimer quinze ans de suite, nonobstant le gros fater-boullanger, dont elle eut huit enfants entre-temps, c'est de cette cousine, disais-je, que je pus apprendre, grâce à un système de manœuvres compliquées, une chose assez importante. Suivant la coutume en honneur chez les Allemands, Heinrich lui adressait des lettres et des mémoires, et avant de trépasser, il lui expédia je ne sais quels papiers. Cette sottise ne comprenait dans ses lettres rien de ce qui était important, et ne faisait attention qu'aux passages où on lui parlait de la lune, de «mein lieber Augustin» et de Wieland aussi je crois. Mais moi j'y puisais des renseignements de tout premier ordre et ses lettres m'indiquèrent un nouveau tuyau. J'appris par exemple l'existence de M. Smith. Je sus que capital et que ce fut le prince qui finit sa fille lui avait soustrait un certain par s'en emparer. Enfin parmi toutes sortes d'exclamations, d'allusions et d'allégories, je vis clair dans ses lettres en tirant l'essentiel de l'affaire, c'est-à-dire, comprends-moi bien, Vania, rien de positif. Le niais de Heinrich faisait exprès d'écrire à mots couverts et ne faisait qu'insinuer. Mais ses insinuations et tout le reste pris dans son ensemble, formèrent pour moi une sorte d'harmonie céleste : le prince était marié avec la Smithikha. Où l'avait-il épousée,

quand, comment, ici ou à l'étranger ? Où chercher des preuves ? J'ignorais absolument tout. C'est-à-dire, mon vieux Vania, je m'arrachais les cheveux de dépit sans me lasser de chercher. C'est-à-dire que je cherchais jour et nuit !

Je finis par trouver Smith, et voilà qu'il meurt ! Je n'eus pas seulement le temps de le voir vivant ! A ce moment, j'appris tout à coup, à propos d'un autre cas, qu'une femme venait de mourir dans l'île de Vassily. J'eus des doutes à son sujet, je me renseignai, et me voilà sur la vraie piste. Je courus à la Vassilievsky, et, tu te souviens : nous nous rencontrâmes à ce moment. J'appris alors plusieurs choses. En un mot, c'est aussi Nelly qui m'aida beaucoup dans cette affaire.

— Ecoute, interrompis-je, crois-tu vraiment que Nelly sait ?

— Qu'elle sait quoi ?

— Qu'elle est la fille du prince ?

— Mais toi-même ne le sais-tu pas ? répondit-il en me regardant avec une sorte de reproche courroucé. A quoi servent des questions aussi inutiles, point cela qui est l'essentiel. L'essentiel écrivelle que tu es ? Ce n'est tiel est qu'elle soit non seulement la fille du prince, mais sa fille légitime. Le comprends-tu ?

— Impossible ! m'écriais-je.

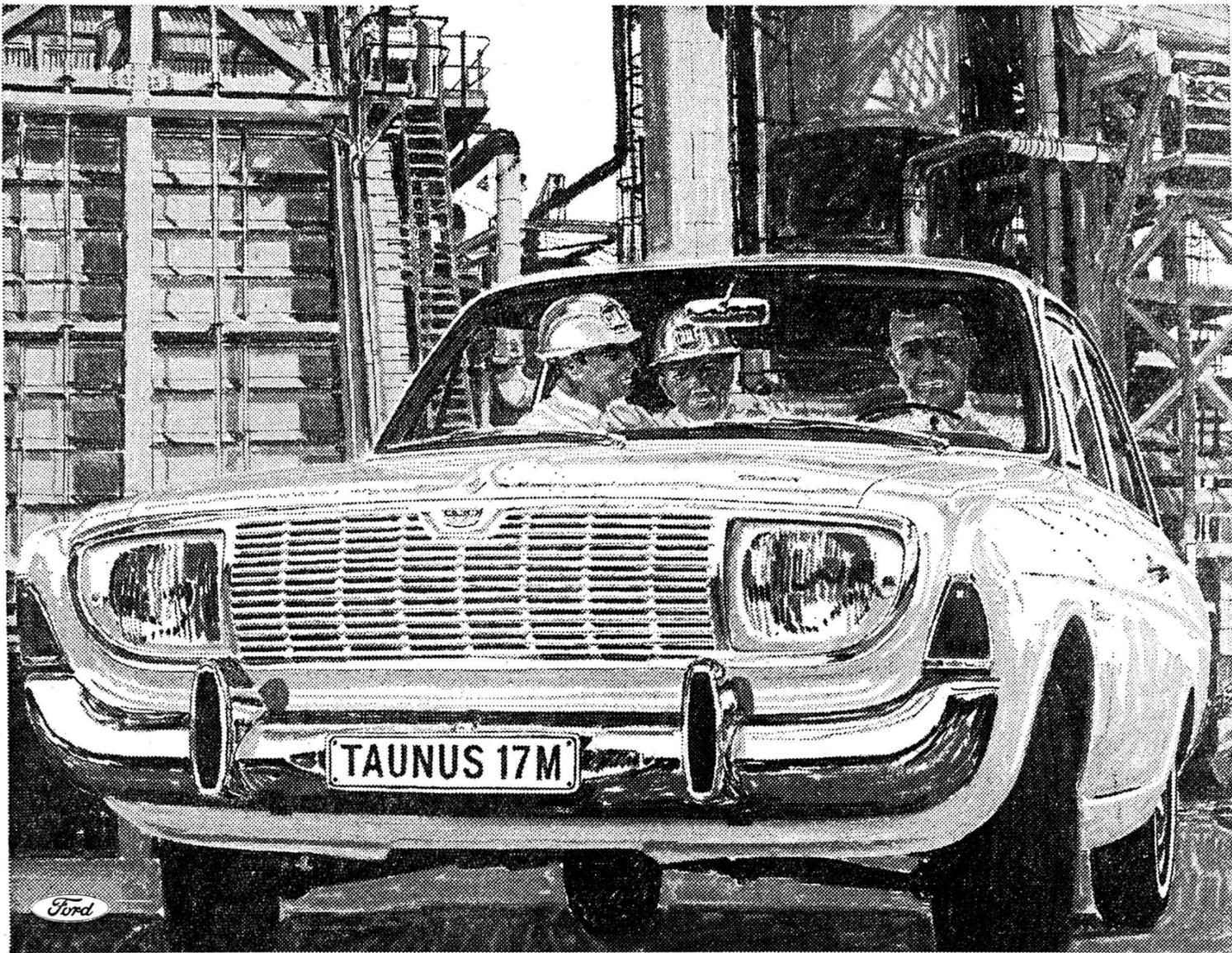
— C'est ce que je me disais aussi tout d'abord ! Et même à présent, je me dis parfois que c'est impossible ! Mais, voilà, c'est au contraire très possible, et selon toute apparence, c'est la vérité.

— Non, Maslobojev, ce n'est pas cela, tu vas trop loin. Non seulement elle ne le sait pas, mais encore elle est une fille illégitime. Crois-tu vraiment

que sa mère aurait pu tolérer une destinée aussi triste que celle qu'elle a connue à St-Petersbourg et laisser son enfant orpheline, si seulement elle avait au moins quelque preuve ? Voyons ! C'est improbable...

— Je le pensais aussi, c'est-à-dire qu'aujourd'hui encore le problème se dresse tout entier devant moi. Mais une fois de plus, il faut se dire que la Smithikha était la femme la plus folle, la plus détraquée du monde. C'était une femme extraordinaire : songe bien à toutes ces circonstances : n'était-ce pas du romantisme tout pur, des sottises extra-planétaires, ayant pris des proportions folles et invraisemblables ! Une chose déjà : dès le début elle n'avait rêvé qu'un paradis sur la terre, qu'à des anges : elle s'est éprise de lui d'une façon inconditionnelle, elle crut en lui d'une manière incommensurable, et je suis certain que si plus tard elle a perdu la raison, ce n'était point parce qu'il avait cessé de l'aimer, mais tout bonnement parce qu'elle s'était leurrée sur son compte, parce qu'il avait été capable de la tromper et de l'abandonner, parce que son ange s'était transformé en un paquet de boue, parce qu'il l'avait humiliée et déshonorée ! Son âme romantique et démente ne put supporter pareille transformation ! Et en plus de tout cela, un affront ! Comprends-tu quel affront c'était ? Dans un sursaut d'horreur et surtout d'orgueil, elle renonça à lui avec un sublime dédain !

(à suivre)



Ceux qui produisent beaucoup exigent beaucoup — ils roulent en Taunus 17M

On les reconnaît à leur Taunus 17M, ceux qui, dans leur profession, se donnent à fond. A bon droit, ils exigent beaucoup de leur voiture — et la Taunus 17M leur apporte:

Tout l'espace désirable pour 6 adultes; des sièges aux garnitures élégantes; un intérieur richement équipé, agréablement climatisé, grâce à une circulation d'air frais (l'air vicié est évacué par des ouïes latérales); un immense coffre éclairé (650 litres).

Quant aux performances et aux qualités routières de la 17M, elles dépassent les exigences les plus sévères de son conducteur. Avec sa voie extra-large, la nouvelle 17M semble «aplanir» les routes les plus mauvaises, et elle se moque des virages. Et l'on peut compter sur ses freins (à disque à l'avant, à tambour à l'arrière)! Sa boîte à quatre vitesses est entièrement synchronisée.

Quatre cylindres en V: c'est la formule idéale pour un moteur qui donne beau-

coup et demande peu. Il vous entraîne sans effort à 145 km/h; il est protégé, à longue durée, contre le gel, et il se contente d'une vidange tous les 10000 km. Etes-vous de ceux qui produisent beaucoup et exigent beaucoup? La Taunus 17M est faite pour vous!

Fr.9250.- (2 portes, 9/78 CV)
Autres modèles: Taunus 17M 4 portes, 9/78 CV; 17M Stationwagon 5 portes, 9/78 CV

FORD TAUNUS 17M

● Moteur en V, 1,7 litre ● freins à disque à l'avant ● voie extra-large ● Ventilation avec évacuation d'air

SIERRE: Garage du Rawil SA, tél. (027) 5 03 08 — SION: Kaspar Frères, Garage Valaisan, Rue St-Georges, tél. (027) 2 12 71 —
COLLOMBEY: Garage de Collombey SA, tél. (025) 4 10 49

OFFRE UNIQUE!
A vendre

40 machines à calculer

d'occasion, à partir de Fr. 300.— déjà, jusqu'à Fr. 1900.—.
Hamag, machines de bureau SA, Zurich, représentation pour le Valais: Case postale 404, 1951 Sion. P 30250 S

Sion a gagné la coupe, mais vous, vous gagnerez de l'argent en venant faire vos achats samedi à la

Foire de Riddes

Les marchands forains. P 8251 L

COUPONS D'ETOFFES

Pour salopettes, vêtements de dessus etc. uni, solide et bon teint le kg. Fr. 9.—
Petits coupons divers le kg. Fr. 3.50 contre remboursement.
Resten-Zentrale Trimbach SO
Casier Postal 47 P 469 W

En autocar pullmann de Leysintours à Venise - Trieste Rovinj en Yougoslavie

9 jours, dont 4 jours à Rovinj la Blanche, perle de l'Istrie. Hôtels modernes tout confort, belle plage, pinèdes, distractions, excursions.

Prix forfaitaire de Fr. 330.— en chambre à 1 lit Fr. 350.—
Départs les samedis 1er, 15 et 29 mai, 21 août et 11 septembre.
Renseignements et inscriptions à Leysin-Tours S. A., service des excursions, tél. (025) 6 22 23, Leysin, ou Popularis Tours, Berne et Lausanne. P 1250 L

Devez-vous toujours dire «non» à votre femme quand il est question d'argent?

Non à l'appareil utile au ménage; non au séjour de repos nécessaire; non à une meilleure formation de vos enfants; non à vos propres désirs justifiés? Uniquement parce que votre seul salaire s'émiette immédiatement en petites sommes, ici et là? Cet état de choses peut changer. Si vous avez une acquisition nécessaire à faire, nous pouvons vous consentir un crédit de Fr. 500.— à Fr. 10000.—. Nous ne demandons aucun renseignement à votre employeur, vos parents ou vos connaissances. En cas de règlement irréprochable nous vous accordons un remboursement de 15% sur les frais et intérêts habituels. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais encore avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A. P 361 G
Löwenstrasse 29, Zurich Téléphone 051/230330

Envoyez-nous les documents nécessaires à un crédit au comptant

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____ Ct. D-705

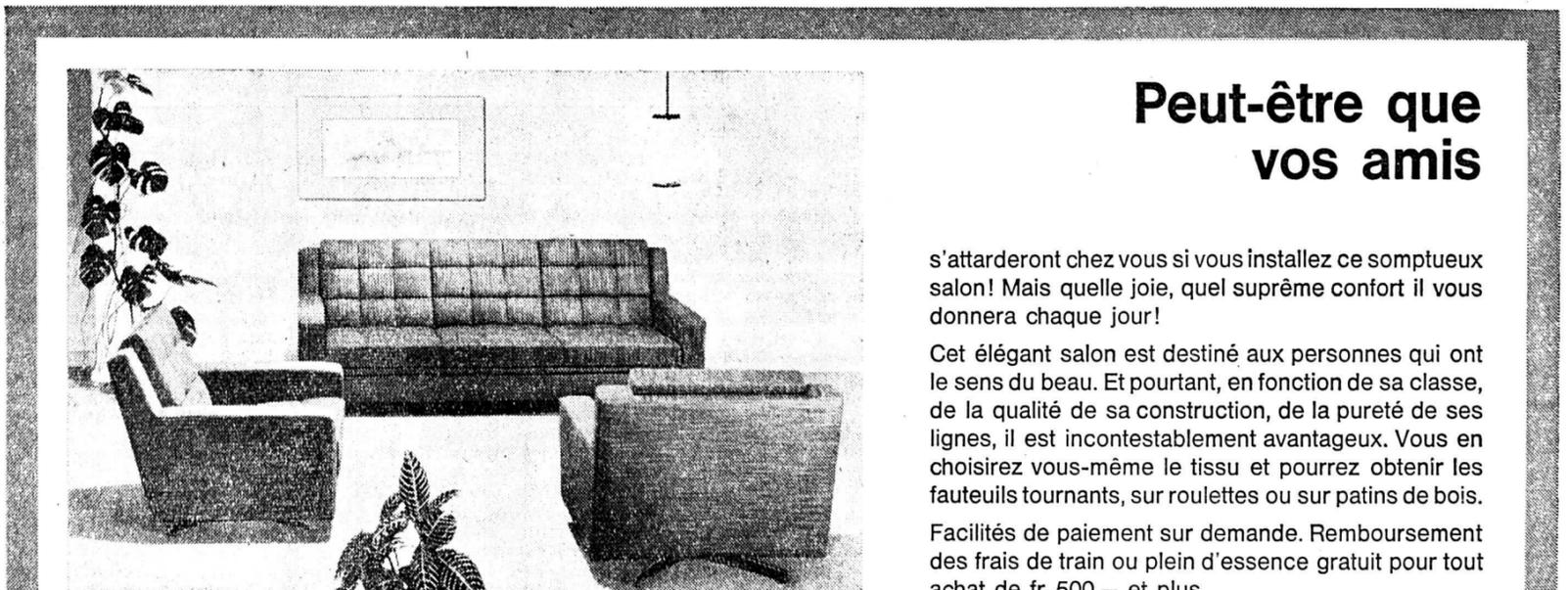
SALAMI

Type italien 9.—; Saucisson vaudois 8.50; Saucisse de ménage 4.— le kg., franco depuis fr. 40.— c. rembours.

H. von BURG
Boucherie
VEVEY (VD)
Tél. (021) 51 21 42
Ofa 06.236.01 I

Attention!

Salami Nostrano, haché gros par kg. Fr. 12.—
Salami Milano la 10.—
Salami « Azione » 8.50
Salametti extra haché gros 9.—
Salametti Milano 7.—
Salametti « Azione » 5.50
Salametti Occasion 4.—
Mortadelle Bologne 5.50
Mortadelle Tessinoise 8.—
Lard maigre séché à l'air 7.50
Viande de vache pour bouillir 3.90
Viande de mouton pour ragoût 4.80
Viande de mouton épaule 6.—
Boucherie-Charcuterie P. Fiori 6600 Locarno
Tél (093) 7 15 72
P 2077 O



Peut-être que vos amis

s'attarderont chez vous si vous installez ce somptueux salon! Mais quelle joie, quel suprême confort il vous donnera chaque jour!

Cet élégant salon est destiné aux personnes qui ont le sens du beau. Et pourtant, en fonction de sa classe, de la qualité de sa construction, de la pureté de ses lignes, il est incontestablement avantageux. Vous en choisirez vous-même le tissu et pourrez obtenir les fauteuils tournants, sur roulettes ou sur patins de bois.

Facilités de paiement sur demande. Remboursement des frais de train ou plein d'essence gratuit pour tout achat de fr. 500.— et plus.

Meubles Glass S.A., Galeries Ste-Luce, Petit-Chêne 27-29 et Place de la Gare 4, Lausanne

Meubles Glass

LAUSANNE BRUGG ST-GALL

Pour recevoir gratuitement notre documentation illustrée.

Nom et prénom _____

Rue _____ No. _____

Localité _____ Profession _____

Je m'intéresse à: _____

Meubles Glass S.A., Petit-Chêne 27, 1000 Lausanne AV 18 c

MEMENTO LA BOURSE

RADIO

Vendredi 23 avril

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous; 7.15 Informations; 7.20 Propos du matin; 8.00 Le bulletin routier; 8.25 Miroir-première; 8.30 Le monde chez vous; 9.15 Emission radioscolaire; 9.45 Les nouveautés du disque; 10.15 Emission radioscolaire; 10.45 Les nouveautés du disque; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au carillon de midi; 12.45 Informations; 12.55 Les Misérables, feuilleton; 13.05 La ronde des menus plaisirs; 13.35 Solistes romands; 13.55 Miroir-flash; 14.00 Musique d'Espagne; 14.15 Emission radioscolaire; 14.45 Les grands festivals de musique de chambre; 15.15 Symphonie No 4; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Horizons féminins; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Les éléments de la musique vivante; 18.00 Aspects du jazz; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le miroir du monde; 19.50 Enfantsines; 20.00 La Symphonie pastorale; 20.30 Spécial 20; 20.55 Les Jardins du Paradis; 22.10 La Ménestrandie; 22.30 Informations; 22.35 Actualités du jazz; 23.15 Hymne national. Fin.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Les Misérables, feuilleton; 20.25 Romans perdus et retrouvés; 20.55 Musique aux Champs-Elysées; 22.15 A l'échelle de la planète; 22.30 Musique de chambre contemporaine; 23.15 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Par monts et par vaux; 6.50 Propos sur votre chemin; 7.00 Informations; 7.05 Musique légère; 7.30 Emission pour les automobilistes; 8.30 Arrêt; 10.15 Disque; 10.20 Emission radioscolaire; 10.50 Disques; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Conseils pour les voyageurs; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Rendez-vous avec A. Conde, chant et guitare; 13.30 Accordéon; 14.00 Emission féminine; 14.30 Musique de chambre; 15.20 Adam et Eve; 16.00 Informations; 16.05 Conseils du médecin; 16.15 Disques demandés; 17.00 E. Dubourg, piano; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Musique récréative; 18.40 Actualités; 19.00 Chronique mondiale; 19.20 Communiqués; 19.30 Echo du temps; 20.00 Orchestre H. Deuringer; 20.30 Voyage; 21.30 Entrons dans la danse; 22.15 Informations; 22.20 Pour les amateurs de musique; 23.15 Fin.

TELEVISION

19.00 Présentation du programme de la soirée. Bulletin de nouvelles.
19.05 Le Magazine
19.25 Police des Plaines
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.35 Soirée belge
21.05 L'Air du Large
22.00 Le Mandarin merveilleux
22.45 Téléjournal
23.00 Fin

Sierre

Pharmacie de service: Zen Ruffin. tél. 5 10 29.
Clinique Ste-Claire — Visites aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi, de 13 heures à 16 h. 30.
Hôpital d'arrondissement — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Maison de la — Musée Rilke (ouvert en permanence).
Maison des Jeunes: Vendredi 23 avril, à 20 h. 30, concert des « Neuf de Cœur ».

Sion

Médecin de service — Dr Kruzczek. tél. 2 15 47 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Pharmacie de service — Buchs, tél. 2 10 30.

Ambulances de service (jour et nuit) — Michel Sierro, tél. 2 59 59 — SOS Général, tél. 2 28 52.

CSFA-SION: 24-25 avril - sortie Verbier-Montfort et Rosablanche, selon programme prévu. Renseignements et inscriptions au 2 30 52 jusqu'au mercredi 21 à 12 heures.

POUR LA FETE

INTERPAROISSIALE DE SION

Une importante action a été déclenchée en ville de Sion en vue d'élaborer le stand de livres qui sera ouvert lors de la fête interparoissiale. Les responsables demandent instamment à toutes les personnes ayant des livres à donner de bien vouloir les informer en téléphonant au No 2 17 74 ou au No 2 55 72 de telle manière qu'ils puissent faire chercher ces livres à domicile.

Carrefour des arts: Exposition André Freymond, (jusqu'au 30 avril).

Martigny

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service: Boissard, tél. 6 17 96.

Hôtel Central — Tous les soirs, bonne au soir du piano.

SKI-CLUB DE MARTIGNY

Sortie d'avril à la Flégère — Chamonix dimanche 25 avril 1965. Rendez-vous des participants au Motel des Sports vendredi soir. Inscriptions à l'office du tourisme et « Colibri ». Départ place centrale à 7 h. 30.

Petite Galerie: Exposition Thérèse Martin, (jusqu'au 8 mai).

St-Maurice

Pharmacie de service — Pharmacie Gaillard.

Club Alpin: course à ski La Creusaz - Goleite - Salanfe - Col du Jorat - Mex, Dimanche le 25 avril 1965.

Monthey

Médecin de service — Les dimanches, jeudis et jours fériés, No 4 11 92

Pharmacie de service: Raboud, tél. 4 23 02.

MARTIGNY

UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER

LES NEUF DE CHOEUR

SALLE DE L'ETOILE (CASINO)
Samedi 24 avril à 20 heures 30

Prix des places Fr. 8.—
Bon MIGROS et carte JM, réduction de fr. 2.—

Location: magasin de musique Fessler, av. de la Gare, Martigny. Tél. (026) 6 10 34 P 1300 S

JOURNEE DU 22 AVRIL 1965: PLACES SUISSES: plus faible, peu d'affaires.

PLACES EUROPEENNES: PARIS: résistante. Fermeté des pé-

troles sahariens et des banques. BRUXELLES: calme. Peu de changements importants (Gevaert (- 20), Arbed (- 40). AMSTERDAM: irrégulière. Fermeté des internationales.

BOURSES SUISSES

Sté de Bques Suisse	214	224
Aar & Tessin	2340	2305
Aluminium Chippis	1030	1035
Bally	5700	5650
Banque Comm. de Bâle	1500	1550
Banque Pop Suisse	390	375 ex
Brown Boveri	1525	1515
Câbleries Cossonay	1900	1890
Ciba S.A.	3775	3725
Condi-Linoléum	5420	5350
Crédit Suisse	1110	1110
Elektro Watt	2645	2625
G. Fischer, porteur	1750	1730
Geigy, nominat.	1530	1520
Hero	3920	3880
Holderbank, porteur	6250	6275
Indelec	525	505
Innovation	1015	1005
Interhandel	540	540
Italo-Suisse	4900	4855
Jelmoli	272	273
Landis & Gyr	1350	1340
Lonza	1830	1840
Metalwerke	1480	1400
Motor Colombus	1700	1710
Nestlé, porteur	1310	1320
de nominat.	3050	3040
Oerlikon	1960	1940
Réassurances	770	790
Romande Electr.	2050	2030
Sandoz	520	520
Saurer	5860	5820
Suchard	1400	1385
Sulzer	9100	9200
Union Bques Suisses	2950	2940
Winterthur-Assur.	3110	3090
Zurich Assur.	765	755
A T T	4875	4800
Dupont et Nemours	300	299
Internikel	1029	1030
Philips	384	382
Royal Dutch	176 1/2	177 1/2
U. S. Steel	170 1/2	174 1/2
Raff. du Rhône	236	232
	123	124

BOURSE DE NEW YORK

American Cynamid	21.4	22.4
American Tel & Tel	76 5/8	77 1/8
American Tobacco	68 5/8	68 5/8
Anacosta	37 3/4	38 1/2
Baltimore & Ohio	63	63 5/8
Bethlehem Steel	—	34 3/4
Canadian Pacific	35 3/8	—
Chrysler Corp.	38 1/4	38 1/8
Croire Petroleum	60	60 3/8
Du Pont de Nemours	54 7/8	56
Eastman Kodak	42 1/2	42 1/8
General Dynamics	237	238
General Electric	154 1/2	154 3/4
General Motors	—	44 1/8
Gulf Oil Corp.	102 5/8	103
I.B.M.	107 3/8	107 5/8
International Nickel	53 5/8	54 7/8
Int'l Tel & Tel	476 1/2	479 1/2
Kennecott Copper	88	88
Lehmann Corp.	58	58 1/4
Lockeed Aircraft	103 5/8	103 1/2
Montgomery Ward	30 5/8	31
National Dairy Prod.	43 3/4	44 3/8
National Distillers	36	36 1/8
New York Central	89 3/4	90 1/2
Owens-Illinois	31 1/2	32
Radio Corp. of Am.	55 1/8	54 7/8
Republic Steel	118	118
Royal Dutch	34 3/8	34 1/2
Standard Oil	44 3/8	43 7/8
Tri-Continental Corp.	42 3/8	43 5/8
Union Carbide	78 5/8	80
U.S. Rubber	50	49 3/4
U.S. Steel	130 1/2	131 3/4
Westinghouse Elect.	66 1/4	66 1/4
Ford Motor	53 3/4	53 5/8
	51 1/4	51 3/8
	57 3/4	58 5/8

Volume: Dow Jones: \$ 480 000 5 590 000

Industrielles	911.96	915.06
Ch. de fer	211.94	211.99
Services publics	163.16	162.69

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Genève.

BOURSES EUROPEENNES

Air liquide	214	224
Cie Gén Electr.	641	636
Au Printemps	514	509
Rhône-Poulenc	237.90	236
Sain-Gobin	302.20	305
Ugine	273	272
Einsider	276.50	282.50
Montecatini	872.50	875
Olivetti priv.	1612	1624
Pirelli S. P. A.	1874	1870
Dalmier-Benz	3193 ex	3210
Farben-Bayer	665	667
Hoechst Farben	589	590
Kärstadt	528 1/2	529
NSU	893	893 1/2
Siemens & Halske	446	441
Deutsche Bank	492	491 1/2
Gevaert	517	514 1/2
Un. Min. Et-Katanga	3070	3050
A K U	804	808
Hoogovens	490 1/2	492
Organon	532	536
Philips Gloell	173	175
Royal Dutch	145.70	146.40
Unilever	140.50	144.10
	129.30	130.60

CHANGES - BILLETS

	Achat	Vente
Francs français	87.—	90.—
Livres sterlings	12.—	12.20
Dollars USA	4.31 1/2	4.35 1/2
Francs belges	8.60	8.85
Florins hollandais	119.50	121.50
Lires italiennes	—,68 1/2	—,71
Mark allemand	107.50	110.—
Schilling autrich.	16.85	16.95
Pesetas espagnoles	7.05	7.35

COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	4900.—	4940.—
Vraquette 100 gr.	490.—	505.—
Vrenell 20 fr. or	41.—	43.—
Napoléon	38.—	40.—
Souverain	41.75	43.75
20 dollars or	180.—	185.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	214	224
Finance et Assurance	224.8	223
Indice général	173.5	172.1
	205.3	203.7

Télévision Télévision Télévision

L'ENCHANTEMENT DU BALLET

Le mandarin merveilleux

DE BELA BARTOK

Des brigands ont enlevé une jeune fille et la contraignent à utiliser ses charmes pour attirer dans leur repaire, de riches personnalités. Ils seront alors tués et dévalisés. Un jour vient à passer un riche mandarin. Et c'est alors la scène de séduction de la jeune femme tentant de convaincre le mandarin de la suivre, que nous montrera la séquence consacrée à cette œuvre. La beauté et le désir finiront par vaincre les réticences du mandarin qui sera entraîné et percé de coups. Mais il ne pourra mourir, l'amour que vient de lui inspirer la jeune fille sera plus fort que la souffrance, plus fort que la mort...

Dès 1920, Béla Bartok atteint l'apogée de son évolution. Le « Mandarin merveilleux », fortement marqué par l'expressionnisme des environs de 1925, possède un style ayant acquis toutes les caractéristiques majeures. Le compositeur use de cellules rythmiques courtes et répétées obstinément, mais complexes et significatives, et non pas réduites à un rôle décoratif. Son langage est incisif et dur, âpre et violent,

A 19 h. 25 :

Police des plaines : LE PREDICATEUR

Une diligence arrive à Dodge City amenant son contingent habituel de commerçants et d'aventuriers. Un étrange personnage en descend le premier. Petit, chétif, le regard apeuré, ce n'est pas le genre d'homme que l'on s'attend à rencontrer dans une ville de l'Ouest. Il est immédiatement pris à partie par un bagarreur gigantesque : Sam Keeler. Le shérif Matt Dillon intervient juste à temps pour le sauver de la fureur du géant. Mais

audacieusement contrasté. La conception du dynamisme chez Bartok est foncièrement humaine : il a par-dessus tout, un sens profond de la vie et de l'humain, une perception aigüe de la sensibilité et de la passion.

A 21 h. 05 :

L'AIR DU LARGE

UNE PIECE DE RENE DE OBALDIA

A l'origine, « L'air du large », ac-couplé au « Général Inconnu », devait former une seule pièce : « Les Bou-joum's ». Mais l'auteur, René de Obaldia, revint sur sa première idée et l'œuvre fut scindée en deux parties bien distinctes. A première vue, l'on pourrait croire qu'il s'agit d'une pièce à tendance sociale ou peut-être simplement d'une tranche de vie ou encore d'un reportage sur la crise du logement à Paris dans les années 1950... Il semble cependant que l'auteur veuille aller plus loin...

Sam Keeler ne supporte pas d'être la risée de la ville. Il enlève le nouveau venu, Set Tandy, et provoque Matt Dillon. Une explication dans la meilleure tradition des western aura lieu entre le shérif et Keeler... et Tandy comprendra que sa vie n'est pas tout à fait inutile...

Réalisé avec Dennis Weaver, Milburn Stone, Amanda Blake, James Arness par Charles Marquis Warren.

A 20 h. 35 :

SOIREE BELGE

Poursuivant la présentation de soirées consacrées à un pays étranger, la télévision romande consacre son programme de vendredi à la Belgique. Curiosités et anecdotes de Sélima Sasson : le tambour de Waterloo, le Liège de Simenon, la Geuze.

Basile, attaché à la recherche scientifique, dans la quarantaine, a épousé Evelyne, vingt ans, très Marie-Chantal. Ne trouvant pas d'appartement, le jeune ménage a planté sa tente dans le salon très parisien du XVIIe, chez la mère d'Evelyne. Si la crise du logement est le prétexte à ce campement insolite. Les modestes revenus de Basile ne sont pas étrangers à cette situation. Basile, qui en est à son deuxième mariage, est partagé entre deux sentiments bien distincts : il est emporté par un lyrisme échevelé vis-à-vis de sa jeune épouse, charmante, délicate et un peu farfelue, et par le regret d'avoir abandonné à sa première femme, un appartement moderne, pourvu de tout le confort, auquel il pourrait normalement prétendre. Pendant que Basile se livre à de vagues recherches non spécifiées, mais qui pourraient avoir trait à l'énergie nucléaire dans ses rapports avec l'être humain, Evelyne se passionne pour des lectures dont le caractère scientifique peut être sujet à caution. Elle veut tout connaître sur le peuple curieux des « Boujoum's ». Les préoccupations intellectuelles des époux sont particulièrement divergentes, mais la « chaude » ambiance de leur foyer les fait alternativement se rapprocher ou s'éloigner, suivant les humeurs du jour.

Distribution : Basile, J.-P. Lorient ; Evelyne, France Rousselle.

Décors : Georgette Lanc.

Réalisation : RTB.

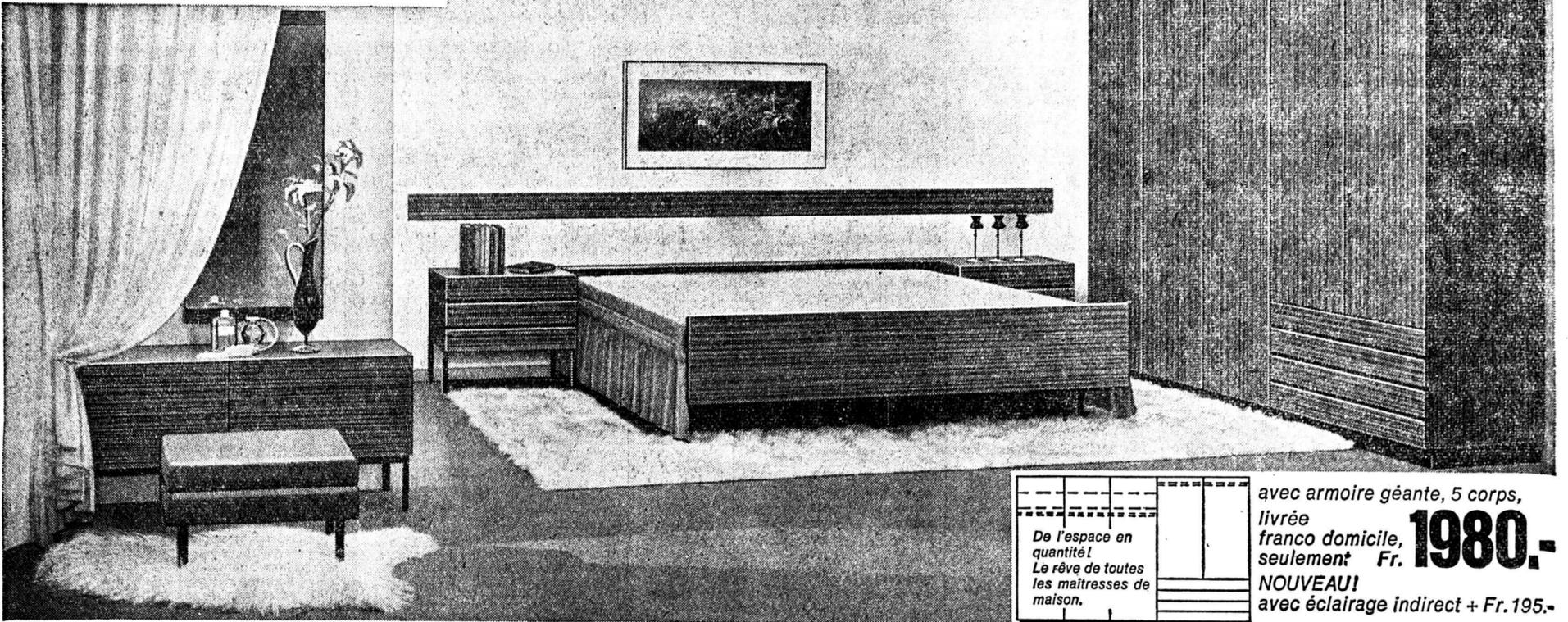
Rip Kirby

Copyright by Opera Mundi



Bahia

la plus moderne et la plus avantageuse chambre à coucher de l'année!



De l'espace en quantité!
Le rêve de toutes les maîtresses de maison.

avec armoire géante, 5 corps, livrée franco domicile, seulement **Fr. 1980.-**
NOUVEAU!
avec éclairage indirect + Fr. 195.-

Vente exclusive PFISTER-Ameublements. Accompagnement idéal, une literie de qualité PFISTER appréciée.

FIANCÉS, PARENTS, COUPLES: découvrez actuellement, dans la plus grande collection d'Europe, le secret de l'intérieur!

Sur demande facilités de paiement sociales avec acompte minimum. Jusqu'à 36 mois de crédit: suppression des versements en cas de maladie ou d'accident. Annulation du solde en cas de décès ou d'invalidité totale.

BON

Prospectus en couleurs avec derniers modèles
 Prospectus pour un financement mobilier

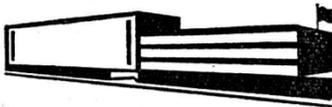
Je m'intéresse à:

Nom/Prénom: _____
Rue/No: _____
Lieu/Ct.: _____ 25/14-10

Pfister

 ameublements s.a.

LAUSANNE, Montchoisi 5 • Tél. 021/26 06 66
Le «Paradis du meuble et du tapis» de la Suisse romande



P devant et derrière l'immeuble • Lundi matin ouvert
Essence gratuite/billet CFF/taxi en ville pour achats dès Fr. 500.-

Avantages sur avantages...

POTAGES en SACHET

pour tout achat de 4 sachets au choix
rabais de 10 cts par sachet

ACTION JAMBON CRÛ

100 gr. **1.70**
au lieu de 1.90

CHOUCROUTE

1 kilo **- .85**

EDAM DE HOLLANDE

1/2 kilo **1.90**

Multipak:
Crème « Estavayer »
vanille
caramel
chocolat

3 BOITES
2.70
au lieu de 3.-

MIGROS



A travers la Suisse

L'activité du bâtiment dans les cantons romands

BERNE (Ats). — On sait que selon les données réunies par M. Hummier, délégué aux possibilités de travail, on prévoit un volume de construction de 13,5 milliards de francs en 1965, contre 13,88 projetés pour 1964 et 11,67 effectués en 1964.

L'ampleur des travaux prévus varie selon les cantons. Genève qui a construit l'an dernier pour 855 millions alors qu'on prévoyait le double (1151 millions) a l'intention de construire en 1965 pour 949 millions, dont 488 millions pour les logements.

A Neuchâtel, on a au contraire accru les projets qui passent de 261 millions en 1964 à 395 millions (dont 113 pour les logements) en 1965. Les prévisions semblent avoir été bien fondées puisque le volume des travaux réalisés en 1964 ne s'en écarte que de 267 millions.

En Valais, réduction assez forte des constructions projetées: on voulait construire en 1964 pour 639 millions

Le sauvetage des éclaireurs

ZURICH (ATS) — Vers 15 h. 30, les éclaireurs ainsi que la colonne de secours se trouvaient toujours à la cabane d'Étzi. Vu les conditions météorologiques très défavorables, l'évolution d'un hélicoptère doit être temporairement écarté. On ignore encore si un tel vol pourra avoir lieu en fin d'après-midi.

Une liaison-radio existe avec la cabane d'Étzi. Les conversations radio-phoniques sont toutefois très limitées étant donné que les piles des appareils se sont épuisées prématurément. Pour l'heure, la colonne de secours et les éclaireurs sont occupés à préparer une place d'atterrissage pour l'hélicoptère.

Saine jeunesse

HERZOGENBUCHSEE (Ats). — Il arrive que, parmi les enfants qui, ayant achevé leurs années de scolarité obligatoire, entrent dans la vie, il y en ait quelques-uns qui ont accompli toutes leurs années d'école sans une seule absence, mais que, à deux années de distance, dans la même famille, deux enfants aient quitté l'école sans avoir manqué une heure, est probablement chose rare. Or, à Seeberg, près d'Herzogenbuchsee, se trouve, au nombre des écoliers qui terminent cette année leur scolarité, une fille de paysans, Rosalie Gruetter, qui pour ses neuf années d'école sans une seule absence, a reçu en don des autorités scolaires une channe ornée. Pour ce même zèle et ce même bonheur, il y a deux ans, son frère, Hans-Rudolf Gruetter, avait reçu une cloche.

Le Théâtre municipal de Berne invite Stuttgart

BERNE (Ats). — Le Théâtre municipal de Berne a accepté l'invitation de la direction des jeux du château de Ludwigsbourg, près de Stuttgart, à l'occasion du festival qui y est organisé cette année et jouera les 12 et 13 juin la comédie de Carlo Goldoni « Les Jumeaux vénitiens ».

52 nouveaux policiers dans le canton de Berne

SPIEZ (ATS). — Jeudi matin a eu lieu dans l'allée des Châtaigniers du château de Spiez l'assermentation de l'école de la police cantonale bernoise.

Le commissaire Karl Reber, Berne, a présenté au conseiller d'Etat Robert Bauder, directeur de la police bernoise, l'admission de 52 agents, dont 8 de langue française et de 2 assistantes de police. Le conseiller d'Etat Bauder a félicité les jeunes policiers qui viennent de terminer un cours de dix mois et leur a rappelé leur mission: protéger et promouvoir la cons-

titution et les droits de notre Etat. L'acte d'assermentation a été suivi d'une réception au château de Spiez.

Le même jour a lieu, également à Spiez, le baptême de deux nouvelles vedettes de patrouille et de sauvetage de la police fluviale bernoise. La première, l'« Ariane » sera mise en service sur le lac de Bieme, tandis que l'« Iris » restera stationnée à Spiez. Les deux vedettes sont dotées d'appareils de radio, de porte-voix, de phares et d'un système de signaux optiques d'alerte aux tempêtes.

L'état des routes

BERNE (Ats). — L'A.C.S. et le T.C.S. annoncent jeudi matin que les cols et routes suivants sont fermés: Albula, Fluela, Furka, Grimsel, Gd-St-Bernard, Klausen, Oberalp, San Bernardino, St-Gothard, Splügen, Susten, Umbrail et Weissenstein.

Des pneus à neige ou des chaînes sont nécessaires pour le Jaun (Bellegarde). Le Julier, Lenzerheide, Pillon, Simplon, Marchairuz. Pour les tronçons de routes Neu-St-Johann — Wildhaus — Gams, Goschenen-Andermatt, Coire-Arosa et Klosters-Davos.

Des pneus à neige ou des chaînes des pour les Mosses et pour les routes Arth - Rothenturm — Pfaeffikon. Le Sepey-Leysin et Grafnort-Engelorg.

Tous les autres cols et routes alpestres sont ouverts et praticables normalement, ainsi que les voies d'accès au tunnel du Grand Saint-Bernard.

L'éducation routière de la jeunesse

LA CHAUX-DE-FONDS (Ats). — Reprenant une action menée depuis plusieurs années aux Etats-Unis, le T.C.S. de Lausanne, bientôt suivi par la section des montagnes neuchâteloises qui groupe les deux districts du Haut-Jura, ont entrepris de lutter contre les accidents de la route en prenant les conducteurs avant qu'ils ne sachent conduire, c'est-à-dire les juniors de 16 à 18 ans. Grâce à la collaboration entièrement bénévole de techniciens de l'automobile, mécaniciens, conducteurs, agents de la circulation, officiers de santé, juristes, le T.C.S. montagnes traite chaque année une quarantaine de candidats, parmi lesquels presque autant de jeunes filles

que de garçons, et leur donne des cours de théorie du fonctionnement d'un moteur, puis de la route, soins aux blessés, freinage, radar, assurances, responsabilité civile, pour terminer ensuite sur le terrain, à l'aide de quelques voitures et d'installations de police.

D'après les expériences faites depuis près de trois ans, ce travail approfondi, mais qui devrait bientôt englober tous les futurs conducteurs, a donné d'excellents résultats, il s'agit en plus de la formation technique, de donner à tous ceux qui auront bientôt un engin entre les mains, une véritable « morale de la route ».

Enregistrement officiel d'animaux en Suisse



Mercredi a eu lieu à divers endroits du pays l'enregistrement officiel d'animaux domestiques. Le nombre des communes où l'enregistrement a eu lieu a été désigné par le Conseil fédéral. Notre photo montre cet enregistrement dans une ferme au canton de Zurich par le fonctionnaire officiel.

La « Bourse Burrus » remise au Dr Stähly



La maison Burrus SA à Boncourt remet chaque année, pendant dix ans, une bourse dont le total se monte à 30 000 francs et qui est décernée sous les auspices du Fonds national de la recherche scientifique. Celle de cette année a été décernée au Dr Paul Staehly (au centre), félicité sur notre photo par le président du conseil de recherches du Fonds national, le professeur de Muralt. A gauche, M. Léon Burrus, de la firme donatrice.

Volontaires suisses pour le développement

BERNE (ATS). — Dans le cadre de l'action des « volontaires suisses pour le gouvernement » du service de la coopération technique, M. Heinz Jaggi-Faller et son épouse, de Liestal, ainsi que Mme Clairette Carnal, de Moutier, partiront le 23 avril de l'aéroport de Bâle-Mulhouse pour le Cameroun. M. Jaggi en est à son second séjour alors que Mme Roswitha Jaggi entreprend son premier voyage en

Afrique. Mme Carnal est attendue au Cameroun par son mari qui exerce depuis deux mois son activité d'architecte, à Edea, au titre de volontaire suisse.

Vendredi dernier, les époux Reinhard et Ursula Ziefle ont également quitté la Suisse pour le Cameroun. Tous deux ont déjà travaillé l'an dernier en tant que volontaires suisses en Tunisie.

Une exposition C.C. Olsommer à Montreux

Samedi dernier a eu lieu à la galerie Pictus à Montreux, en présence d'un nombreux public d'amateurs et d'artistes parmi lesquels on a entre autres reconnu le peintre Charles Clément, le vernissage d'une importante exposition C.C. Olsommer. C'est en soi un événement car les manifestations publiques du grand peintre de Veyras sur Sierre, qui est âgé de 82 ans, sont extrêmement rares depuis de nombreuses années. Les admirateurs du peintre qui tout au long d'une carrière de plus de cinquante ans se sont intéressés à son œuvre considèrent la présentation de cette sélection des œuvres comme une aubaine.

C.C. Olsommer, qui est né à Neuchâtel en 1883, s'est fixé en Valais qu'il n'a dès lors plus quitté, s'attachant davantage à ses paysages et surtout à sa population dont les types humains n'ont cessé de le passionner, fournissant d'innombrables modèles qui prirent place dans ses compositions.

L'art de C.C. Olsommer est lui-même très caractéristique, profondément original, et résolument situé en dehors des courants habituels de l'art contemporain. C'est réellement l'expression d'un message profondément humain, empreint d'une intense poésie d'inspiration religieuse et philosophique, non dépourvue de mysticisme. Ses tableaux s'inspirent d'une vision très spiritualisée, dans un style dépouillé, sensible et ferme qui doit beaucoup à des dons de très grand dessinateur. Olsommer est également

un remarquable portraitiste, lucide observateur de l'âme humaine.

Accident de chemin de fer

LAUSANNE (ATS) — La direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne communique:

Jeudi 22 avril, à 17 h. 02, une collision s'est produite en gare de Berne dans les circonstances suivantes: au cours d'une manœuvre à la station de Thoirishaus, quatre wagons de marchandises ont dérivé en direction de Berne, à la faveur de la déclivité assez prononcée de la ligne sur ce tronçon. Alertées immédiatement, la station de Bumplitz-Sud et la gare de Berne-Weiermannshaus tentèrent d'arrêter les wagons, mais les mesures prises furent inopérantes, en raison de la vitesse croissante du convoi. A l'entrée de la gare de Berne, à la hauteur du dépôt, les wagons entrèrent en collision avec une locomotive, que l'on tenta d'évacuer d'urgence, afin de libérer la voie. Les quatre véhicules déraillèrent, obstruant entre autres choses les voies principales Berne-Fribourg. Les trains durent être détournés par le tunnel de Donnerbuehl et, après quelques travaux de relevage, par la voie de Berne à Weiermannshaus, la circulation normale reprendra probablement dans le courant de la nuit. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dégâts matériels sont assez importants.

TREIZE ETOILES

MARTIGNY

la revue valaisanne illustrée élégante et intéressante

En vente dans les kiosques ou par abonnement: Fr. 16.—

Promenade insouciance d'une famille d'ours



On devrait avoir une peau d'ours... pour résister au mauvais temps de ces derniers jours! Tandis que nous nous protégeons en frissonnant avec les habits d'hiver et, de mauvaise humeur, attendons le soleil du printemps, les jeunes ours du jardin zoologique de Zurich font, accompagnés de leur maman, infailliblement, leur promenade journalière. La curiosité enfantine des jeunes ours et la fierté maternelle de la maman sont assez de raisons pour oublier le mauvais temps.

NOES PRES SIERRE

Samedi 24 et dimanche 25 avril 1965

XXVIIIe FESTIVAL des Chanteurs du Valais central

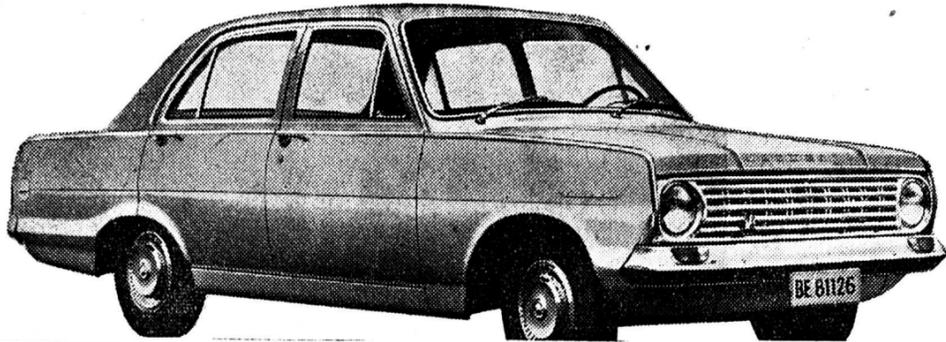
Samedi soir dès 20 heures et dimanche jusqu'à 24 h.

BRAND BAL

conduit par l'orchestre « Les Riverains »

CANTINE — BUFFET FROID — RACLETTES — SAUCISSES GRILLEES — ETC.

P 28568 S



Vauxhall Victor 101

VIH 22/65 Su B+C

La nouvelle Vauxhall Victor 101, complètement transformée, à l'extérieur comme à l'intérieur. Plus élanée, plus élégante, plus luxueuse. Et surtout plus spacieuse: 10 cm de plus en largeur à l'intérieur, mais 1,25 cm seulement à l'extérieur. 5 places, 4 portes, 8,13/71 CV, 4 vitesses toutes synchronisées avec levier au plancher. Une voiture puissante, confortable.

Vauxhall Victor 101, 8750 fr., Super* 9100 fr., De Luxe* 9700 fr., Estate Car 9950 fr.

*Montage Suisse

Examinez-la, comparez-la, essayez-la chez nous.



Garage Neuwerth & Lattion - Ardon - Tél. (027) 4 13 46

Mesdames, le printemps est là!

La nouvelle coiffure « LIGNE FRANCE » exige une permanente. Nous vous suggérons

Permanente Standard	Fr. 20.—
Permanente tiède	Fr. 30.—
Permanente traitante	Fr. 35.—
Permanente spéciale	Fr. 40.—

Chez votre coiffeur en toute confiance

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| — Beauregard - G. Héritier | — Plaza - Mme Praz-Jost |
| — Carlo Balzacchi | — Silvana - Mme Emery |
| — Elysée - E. Blaser | — Studio de Coiffure Capitanio |
| — Femina - Mme Wüthrich | — Sylvia - Mlle Crifflin |
| — Filippo Calcagno | — William Meister |
| — Galerie du Midi - E. Kunz | — Richemont Ch. Reichenberger |
| — Le Figaro - Mme Berthouze | |

P 30528 S

La Mobilière Suisse

Agence générale pour le Valais à Sion

offre place très intéressante à un

COLLABORATEUR

pour le service externe.

Rayon d'activité: Sion et environs.

A quelle personne entreprenante de 25 à 30 ans, aimant le contact avec nos nombreux clients pouvons-nous offrir

- une place sûre et indépendante avec
- un revenu intéressant et caisse de pension?

Qui veut bénéficier de l'esprit de vraie collaboration qui règne chez nous?

Ecrivez ou téléphonez à

Werner Wydenkeller, Agent général
Rue de Lausanne 15, 1951 Sion
Tél. (027) 2 26 85

P 682 S

L'ECOLE-CLUB MIGROS

engage pour l'ouverture de son Centre Culturel à Martigny

UNE SECRETAIRE

à plein temps (travail très intéressant touchant à l'organisation des cours de l'école-club, des concerts, des spectacles, des voyages, des vacances, etc.).

DES SECRETAIRES AUXILIAIRES

travaillant de 18 h. 15 à 21 h. 45 le soir, deux à trois fois par semaine.

UN AIDE COMPTABLE

s'occupant de la comptabilité école-club, des décomptes de spectacles, des statistiques, des salaires, etc.

UNE DAME OU DEMOISELLE

pour la tenue du bar de l'école-club (possibilité de le prendre à son compte).

Les offres sont à adresser à la direction de l'Ecole-club Migros, Case postale 358, Martigny. P 12 S

JE CHERCHE

chauffeur de trax

expérimenté pour trax à chenilles 12 t. Durée d'engagement 7 mois. Entrée de suite. Salaire à convenir.

Faire offres sous chiffre P 30491 à Publicitas, 1951 Sion.

CONFISERIE cherche

pâtissier

pour date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 30483 à Publicitas, 1951 Sion.

EPA*UNIP

NOUS CHERCHONS:

une cuisinière

Nous offrons:

Climat de travail agréable.
Semaine de 5 jours.
Rabais sur les achats.
Caisse de pension.
Possibilités de repas avantageux.
Règlement moderne de vacances.

Nouveaux Grands Magasins S.A.
Rue de Lausanne 25 - SION
Tél. (027) 2 53 44

P 4 S

EPA*UNIP

dans toute la Suisse

Importante marque étrangère

de frigorifiques préfabriqués et toutes applications industrielles du froid, recherche pour le canton du Valais

représentants

bien introduits, connaissant particulièrement les milieux de l'alimentation, bouchers, charcutiers, laitiers, etc... ainsi que magasins à succursales multiples.

Faire offres détaillées (discrétion assurée) Case postale 314, 1211 Genève 2. P 60904 X

MAISON de la Place de Sion cherche, pour entrée immédiate,

aide-chauffeur-livreur

Faire offres écrites sous chiffres P 30472 à Publicitas, Sion.

ENTREPRISE de Sion engagerait

chauffeurs

pour petit véhicule et camion de 4 tonnes. Entrée de suite.

Faire offres écrites sous chiffre P 30490 à Publicitas, 1951 Sion.

Effeuil-leuses

3 bonnes sont demandées, gage Fr. 550.— plus voyage.

Offres à Georges Borlat - 1816 Chailly sur Clarens.
Tél. (021) 61 46 90
P 30527 S

JEUNE DAME cherche

travail à domicile

Ecrire sous chiffres P 17590 à Publicitas, 1951 Sion.

OUVRIER 60 ans, expérimenté dans les réparations mécaniques et sachant souder, CHERCHE PLACE, région Martigny - Sion, comme

aide dans atelier ou MAGASINIER

S'adr. au Bureau du Journal sous chiffre 363.

TEA-ROOM à Chippis, cherche

sommelière

(débutante). Bon gage.

Tél. (027) 5 14 50
P 30492 S

HOTEL DU RHONE MARTIGNY cherche

1 FEMME DE CHAMBRE

1 JEUNE FILLE débutante.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (026) 6 07 17
P 65514 S

ON CHERCHE

jeune fille

pour servir au café. Débutante acceptée. Congés réguliers. - Event. libre un dimanche sur deux.

Tél. (026) 6 46 14
P 30530 S

ON ENGAGE

chauffeur

expérimenté, connaissant le Diesel.

Faire offres à Pite-loud, Fruits - 1950 Sion.

Tél. (027) 2 17 51 ou (027) 2 18 56.

P 30485 S

ON DEMANDE

jeune fille

libérée des écoles, désirent apprendre l'allemand, comme aide dans restaurant. Vie de famille, congés réguliers. - Salaire à convenir.

S'adresser famille F. Studinger, Restaurant de la Cloche, 4322 Mumpf, Argovie.
Tél. (064) 63 11 64
P 30471 S

BUREAU D'ARCHITECTURE à SION CHERCHE, pour entrée immédiate ou à convenir:

1 PROJETEUR

1 TECHNICIEN ou DESSINATEUR

très qualifié pour plans, et surveillance chantiers.

Faire offres avec références et prétentions de salaires sous chiffres AS 6117 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1951 Sion.

MAISON DE COMMERCE engagerait pour juin ou juillet

APPRENTI DE COMMERCE

Bonne formation assurée.

Exigences:

avoir suivi pendant 2 ans une écoles secondaire.

Faire offres sous chiffre P 51126 à Publicitas, 1951 Sion.

ATELIER DE HAUTE COUTURE engagerait de suite ou pour date à convenir

COUTURIERE QUALIFIEE

ainsi que

JEUNES FILLES SORTANT D'APPRENTISSAGE

S'adresser à: PARIS-COUTURE, Remparts 8, 1950 Sion, Tél. (027) 2 56 60 P 853 S

RESTAURANT DE SIERRE

cherche une

SOMMELIERE

et une

FILLE D'OFFICE.

Tél. (027) 5 16 80

P 30525 S

ETUDIANTS.

Dès sept. 65:

chambres et pension pour

nombre limité; renseignements par correspondance.

Missionnaires de St-François de Sales. 14 ch. de la Siltérie, Sion.

P 30096 S

IMPORTANT garage des environs de Sion cherche jeune

apprenti de bureau

Conditions intéressantes. Bonne formation assurée. Entrée immédiate.

Faire offres s. chiffre P 30440 à Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE

une vendeuse

pour entrée de suite ou date à convenir, et

un boulanger

Se présenter au magasin sur rendez-vous: Boulangerie Schwarz, 1950 Sion - Tél. (027) 2 16 35.

P 30529 S

ON CHERCHE

employé de 20 à 30 ans

pour travail intéressant varié et indépendant. Bon salaire.

Conditions: Ecole secondaire ou formation équivalente, ou apprentissage mécanicien ou électricien, permis de conduire indispensable.

Ecrire sous chiffre AS 6122 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA » - 1951 Sion.

ON CHERCHE

JEUNE FILLE

libérée des écoles pour aider au commerce, entrée tout de suite ou date à convenir.

UNE SOMMELIERE

au courant des 2 services, entrée 15 mai.

UN GARÇON ou FILLE DE CUISINE

S'adresser à Hôtel du Grand-Quai - Martigny
Tél. (026) 6 10 50 P 65516 S

Martigny et les Dranses

Cueillette des premières fraises de Suisse



La récolte va bon train dans l'immense serre de 600 m².

Fully s'enorgueillit de pouvoir livrer, depuis quelques jours, les premières fraises de notre pays.

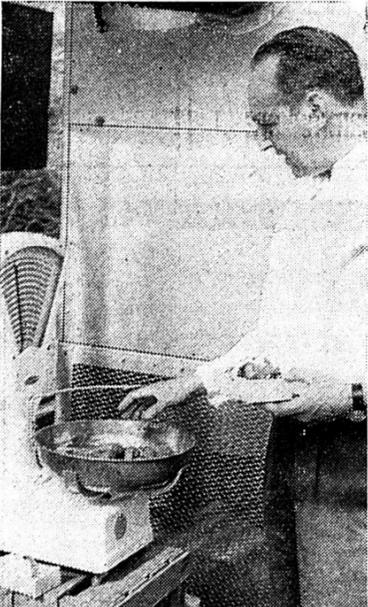
Un marchand de fruits, M. Etienne Arlettaz, a depuis deux ans construit une immense serre métallique soutenant une immense verrière qui possède, à son faite, une ouverture d'aération qui fonctionne automatiquement par thermostat. Une douce chaleur y règne malgré la température peu printanière dont nous jouissons. Durant l'hiver, cette serre peut être chauffée au mazout. Les plantons de fraises ont été repiqués le 29 janvier et, le 14 avril, le propriétaire pouvait cueillir déjà les premiers fruits mûrs. C'est en quelque sorte une expérience que réalise M. Arlettaz qui attend la fin de la récolte pour tirer une conclusion sur la rentabilité d'une telle gigantesque installation.

De nombreux plateaux ont déjà été expédiés, principalement en dehors de notre canton. La plantation ne souffre pas de la présence de limaces mais on a glissé sous les fruits de simples feuilles de papier journal pour éviter l'humidité du sol.

Les fruits sont fort beaux et brillent de tous leur éclat, car ils ne souffrent pas des souillures de la poussière. Quoiqu'il en soit, la récolte de la fraise est en quelque sorte ouverte dans notre canton. Il est dommage cependant que sa culture soit de plus en plus abandonnée. L'an passé, il n'a été récolté que 1,5 million de kg. con-

tre 5 millions il y a quelques années seulement. Ce fruit faisait et fait encore la gloire de notre canton.

(Texte et photo Valpresse)



Des petits paniers de 250 g. sont préparés et minutieusement pesés.

Carnet de deuil

MARTIGNY (FAV). — De Martigny, on apprenait hier soir le décès après une très longue maladie de Mme Alfred Veuthey, née Denise Chappaz.

Elle était la fille de M. Achille Chappaz, ancien conseiller d'Etat du Département de l'instruction publique.

La défunte était la mère de trois enfants, M. Pierre Veuthey, préfet, et M. Jean Veuthey qui a repris le commerce familial.

M. et Mme Veuthey avaient eu le malheur de perdre alors qu'elle n'était âgée que de 4 ans, leur unique fille.

Mme Veuthey, voilà 25 ans, était atteinte par la maladie qu'elle supporta avec beaucoup de courage grâce à sa grande foi et aux soins de son mari. Un dévouement absolument exceptionnel.

La défunte fut un exemple pour ses enfants et ses proches.

Son mari, M. Alfred Veuthey, par son travail, sut rendre florissant un commerce qu'il remit plus tard à son fils Jean.

Il s'occupa également de la chose publique puisqu'il fut conseiller communal de Martigny.

A M. Alfred Veuthey, à ses fils Pierre et Jean, ainsi qu'à toute la famille et aux amis, la « Feuille d'avis du Valais » présente ses condoléances sincères.

Votation populaire du 16 mai 1965

Les citoyens de Martigny qui désirent prendre connaissance de la loi fédérale modifiant l'arrêté de l'Assemblée fédérale concernant le lait, les produits laitiers et les graisses comestibles du 2 octobre 1964, peuvent en retirer un exemplaire dès ce jour auprès du poste de police locale, à l'Hôtel de Ville de Martigny.

L'Administration

Chamoson tenu en échec

CHAMOSON (FAV) — Lors du jeu radiophonique « La bonne Tranche », qui opposait, hier soir, les intellectuels de Chamoson à ceux d'Anières, dans le canton de Genève, les Valaisans furent tenus en échec par les Genevois mais se sont bien défendus puisque le résultat fut de 3 points partout.

Les 300 francs que ces bonnes réponses ont obtenus seront versé intégralement dans la caisse de la colonie de vacances. Nous souhaitons bonne chance aux Chamosards pour leur prochaine rencontre.

EN MARGE DE L'ANNEE DU 150e ANNIVERSAIRE

Quelques dates de l'histoire de notre canton

AUJOURD'HUI 23 AVRIL :

Il y a 626 ans (23 avril 1399) : acte d'hommage du sauthier Perroel de Loèche à l'évêque de Sion. Cet acte définit les rôles du vidomne, du major et du sauthier. Le sauthier doit garder les voleurs pendant 3 jours dans la tour de l'évêque à Loèche ; il les livre ensuite au major. Il doit soumettre à la question les voleurs et les autres coupables. Lorsque l'un d'eux est condamné à mort le sauthier doit le bander, le lier et le remettre ainsi, pour le conduire aux fourches. Le sauthier monte l'échelle en conduisant le condamné, tandis que le vidomne pousse celui-ci au supplice. Lorsque le voleur est pendu, le sauthier retire l'échelle. Si le coupable est condamné à avoir la tête tranchée, le major le conduit au lieu du supplice, le vidomne fournit le tronc et la hache et tient cette dernière pendant que le sauthier frappe dessus avec un maillet, jusqu'à décollerment. Si le condamné doit être noyé, le major le conduit auprès de l'eau, le vidomne procure le sac et le sauthier mène le condamné.

Il y a 38 ans (23 avril 1927) : la section de Sion de la Société suisse des commerçants fête le 25e anniversaire de sa fondation.

Il y a 31 ans (23 avril 1934) : à l'occasion de la Saint-Georges, patron de Chermignon, la commune inaugure et baptise son drapeau communal en présence du conseiller d'Etat Pitteloud.

Il y a 20 ans (23 avril 1954) : séance constitutive au Grand Conseil où M. Joseph Moulin est élu président par 111 voix sur 111 tandis que M. Maurice de Torrenté est élu vice-président. Le même jour a lieu la réception à Sierre du nouveau conseiller d'Etat Marcel Gard.

Valpresse-Sion

JEUNES GENS

qui désirez faire de la

LUTTE SUISSE

adressez - vous au caissier cantonal M Richard Vogel Sierre.

A Verbier avec l'association des Cafetiers et Restaurateurs



Messieurs Moren et Copt durant la cérémonie

L'assemblée générale de la Société valaisanne des cafetiers et restaurateurs est certes celle qui compte le plus de participants, et c'est toujours sous l'enseignement de la bonne humeur et de la joie collective qu'elle se déroule. C'est tout naturel, ces dames et messieurs en sortie en commun une fois l'an ont plaisir de se rencontrer, d'écouter de leurs dirigeants que tout va bien et pourvu que ça dure. La profession est très florissante.

Entouré de son état-major directeur, le président, M. Pierre Moren, avait l'honneur de saluer la présence de M. le conseiller d'Etat Gard, de M. le révérend curé de Bagnes, M. Dr Ernè, de l'Office cantonal du tourisme, du vice-président de la commune de Bagnes, M. Gaillard. La salle du ciné était comble pour entendre son rapport présidentiel qui passe de la situation financière du pays en relation avec les restrictions imposées pour la lutte contre la surchauffe, à l'aspect réjouissant du tourisme bien que la pénurie du personnel (et la qualité), le manque d'équilibre dans l'aménagement du territoire, la pollution des eaux, etc., posent des problèmes sérieux. La formation professionnelle préoccupe également le comité et surtout les restaurateurs eux-mêmes. La question des locaux paraît résolue par l'offre de la Municipalité de Sion de mettre une aile de Bellevue à disposition. Les questions d'assurances-maladie et accidents ne manquent pas d'attirer l'attention de l'association.

Le président invite l'assemblée à honorer par la minute de silence la mémoire de Jacques Tonelli, président de la section de Monthey.

HONNEUR AUX ANCIENS ET AUX MERITANTS

Le plus honoré et le plus chaleureusement acclamé fut certes M. le conseiller d'Etat Gard promu membre d'honneur de l'association pour le souci qu'il eut durant son passage au gouvernement de faire valoir la profession et la guider dans le chemin de l'honneur et de la probité professionnelle. Un « notre bon Bagnard » de 8 ans, Stéphane Gard, de lui offrir le bouquet et à la délicate Patricienne Gabbud de recevoir le baiser. Tous deux en bel habit de fête bagnard.

A l'hôtel du Parc, un très riche buffet accompagnait le vin d'honneur offert par la commune de Bagnes, soutenu par un multiple apéritif servi à la ronde sur la terrasse, dans les parcs des hôtels du Parc et du Grand-Combin, alors que la musique instrumentale de Verbier « Fleur des Neiges », sous la direction de M. Maurice Michello donnait le meilleur de son répertoire dans ce Verbier qui, pour la circonstance, s'était paré en hivernal.

LE VIN D'HONNEUR

Le vin d'honneur fut de toute la journée l'occasion d'entendre de personnalités autorisées des choses très sérieuses. Dans cette assemblée neutre en politique, importante par le rôle qu'elle peut jouer dans l'évolution du pays, les orateurs se sont montrés les coudées franches pour exposer leurs vues sur des problèmes importants. M. le conseiller d'Etat Gard, touché de l'honneur d'être promu à l'honorariat de la fédération, en remerciant le comité et dit combien il avait apprécié les relations avec les dirigeants de la corporation dont il évalue l'importance qu'elle peut exercer dans le public. Etre fidèle aux consignes données à la corporation des cafetiers, c'est servir le pays. Et parlant de la révision de la loi sur les auberges, il dit catégoriquement que les concessions de-

vraient être octroyées par l'Etat. Les communes, ainsi, seraient déchargées des intrigues internes.

La commune de Bagnes apporta son salut par la bouche du vice-président qui, en peu de mots, dit la joie de Verbier d'accueillir la sympathique phalange des cafetiers.

C'est probablement le premier discours que prononça Me Copt en qualité de président du Grand Conseil. Il ne parle pas pour ne rien dire. En apportant le salut du parlement, il se réjouit que plusieurs cafetiers en font partie, de sorte que la nouvelle loi sur les débits pourra être discutée par des gens de métier. Il relève que l'octroi de concession constitue l'unique privilège qu'a laissé la Constitution fédérale — et de ceci découle aussi certaines obligations. Si la loi protège la profession par souci de lutter contre l'alcoolisme, il en découle le devoir du tenancier de modérer l'attrait et empêcher les abus. A ce point de vue, Me Copt se déclare partisan de maintenir l'octroi de concession par l'Etat. Le distingué magistrat félicite les restaurateurs pour la rénovation de leurs établissements enrichis du confort. Mais n'allons pas trop loin, évitons le luxe et surtout la vogue outrée et fantaisiste d'abuser et mal comprendre le folklore. Le président Moren avait l'agréable devoir de remercier les orateurs, les organisateurs, la fanfare, les hôteliers et leurs maîtres-queux de haute valeur.

Le banquet, servi dans différents hôtels Farinet, Sports, Verbier, fut un régal et une partie charmante entre restaurateurs entourés de gracieuses dames. Deux d'entre elles se dévouaient à vendre des disques de marches valaisannes au profit de l'œuvre « In Memoriam ». Si gentiment présentés, ces disques rouleront à travers le pays.

Cgr.

De Monthey au Lac

Association de la piscine de Monthey

MONTHEY (Wan). — Cette Association a tenu son assemblée générale statutaire, mercredi soir, au Café de la Place à Monthey, sous la présidence de M. Georges Kaestli, président en charge.

L'assemblée a entendu les divers rapports qui ont tous fait état des excellents résultats enregistrés en 1964 année record de fréquentation de la piscine de Monthey eu égard au temps extrêmement favorable de l'été écoulé et de l'augmentation de la population du chef-lieu.

Ces résultats, plus que satisfaisants, a permis au comité d'opérer de substantiels amortissements qui renforcent ainsi la situation financière de l'Association et permettent de voir l'avenir avec confiance.

Ce bref aperçu d'une assemblée, au demeurant très peu fréquentée, nous permet de rappeler ici les services rendus à la collectivité par les installations de bains de l'avenue de la Plantaud qui ont connu l'été dernier une affluence journalière record qui s'est traduite certain jour de juillet 1964 par 1280 baigneurs répartis sur une surface de 1500 m².

Décision importante prise aussi lors de cette assemblée, celle de publier un appel dans la presse afin que soit connu du comité le nom de tous les sociétaires actuels de l'Association.

Assemblée primaire

MARTIGNY — L'assemblée primaire de Martigny est convoquée pour le lundi 26 avril, à 20 h. 30, à la grande salle de l'hôtel de ville avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des comptes de l'année 1964 des anciennes communes de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg ;
2. Présentation du bilan des deux communes réunies.

A cette occasion, M. le président Edouard Morand commentera la situation financière de la Municipalité.

L'Administration.

FETE PATRONALE

LIDDES (UG) — Vendredi 23 avril, jour de la St-Georges, le village de Liddes célébrera sa fête patronale. A cette occasion, les sociétés de musique se produiront et, en soirée, un grand bal fera évoluer jeunes et moins jeunes jusqu'à une heure avancée.

Assemblée générale à Ovronnaz

OVRONNAZ (Cd). — Les inspecteurs et agents d'assurance du Valais tiendront leur assemblée générale à Ovronnaz le samedi 1er mai 1965, à 10 h. 30, au café-restaurant des Voyageurs. Cette réunion sera suivie d'une raclette.

M. Brack, ancien président central, fera un tour d'horizon sur la situation actuelle et exposera les buts de la fédération.

Votations cantonales du 25 avril 1965

MARTIGNY. — 1. — Décret concernant l'octroi d'un crédit de 3 150 000 fr. pour l'agrandissement et la réfection de l'école cantonale d'agriculture de Châteauneuf ;

2. — Décret l'octroi d'un crédit de 4 900 000 fr. pour la construction des écoles de Brigue, Martigny et Monthey.

Heures d'ouverture du scrutin : samedi 24 avril 1965 : de 12 h. à 13 h. ; dimanche 25 avril 1965 : de 10 h. à 12 heures.

Position du Cartel syndical valaisan

Le Cartel suit avec une certaine inquiétude l'évolution économique du canton. Si les industries continuent à se développer d'une manière réjouissante, la situation dans la branche du bâtiment et du génie civil risque de devenir dangereuse. Toutes les normes de démobilité du personnel seront largement dépassées. La consolidation du franc commence à se faire au détriment des salaires et des revenus. Si cette tendance devait s'accroître, des contre-mesures devraient être envisagées.

C'est dans ce sens qu'il recommande à tous les citoyens valaisans de voter OUI les 24 et 25 crt, concernant l'emprunt de l'Etat pour la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey et de l'école de Châteauneuf dont les locaux datent des années 20 ne répondent plus au besoin de l'enseignement actuel.

Cartel Syndical Valaisan.

Films en noir et blanc? Films négatifs en couleurs?
Toujours le film Champion quand vous avez besoin de films!

FILM CHAMPION

MIGROS

N'oubliez pas vos films pour le «week-end»

TOUT OUTILLAGE
pour les
travaux de jardin



J. Niklaus-Stalder
Grand-Pont
Sion
Tél. 2 17 69

P 50 S

ON CHERCHE A ACHETER A SION, si possible Pratifiori ou Avenue de France, dans immeuble neuf ou en construction,

APPARTEMENT

3 ou 4 pièces.

Faire offres écrites avec détails sous chiffre 348 au bureau du journal

P 200 S

A LOUER de suite ou selon date à convenir un vase

APPARTEMENT

de 5 pièces, bien ensoleillé, avec balcon et terrasse, vue magnifique, plus chambre de bonne complètement indépendante, avec toilettes et douche.

Ecrire sous chiffre P 30358 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER à Sion, quartier de l'Ouest, magnifique

appartement de 5 pièces 1/2

grand confort, Fr. 455.— par mois plus charges.

S'adresser à: Régie immobilière Armand Favre - 19 rue de la Dixence - Sion.
Tél. (027) 2 34 64 P 877 S

A VENDRE A SION, dans immeuble tout récent, bel

appartement

neuf de trois chambres, cuisine, salle de bains. Situation de premier ordre au troisième étage, ascenseur. Prix Fr. 85.000.—, év. reprise d'hypothèque.

Ecrire sous chiffre P 45241 à Publicitas, 1951 Sion.

A VENDRE AU PAS DE L'OURS, CRANS,

un studio meublé

pour 4 personnes, 1 chambre, cuisine, WC-bains, cave, garage et local à skis.
Prix Fr. 95.000.—.
Pour traiter s'adresser à l'agence immobilière MICHELOU César, Place du Midi 27 - 1950 Sion -
Tél. (027) 2 26 08 ou entre les heures de bureau 2 20 07.

P 639 S

Salles à manger et bancs d'angles

d'occasion. Belles salles à manger noyer, 1 dressoir, 6 chaises rembourrées, 1 table avec 2 rallonges et 1 banc d'angle en parfait état.

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - Place de Foire à Sion.
Tél. (027) 2 14 16 et 2 57 30.

P 171 S

ON ACHETERAIT en ville de Sion un

appartement

de 3 pièces avec ou sans confort.

Ecrire sous chiffres P 29790 à Publicitas, 1951 Sion, en indiquant le prix et la situation.

A VENDRE d'occasion jolie

porte

avec encadrement, ainsi qu'un

cyclo-rameur

Tél. (027) 2 36 88

A VENDRE une

VW 1200 de luxe

bien entretenue, de 1ère main. 27.000 km.

Tél. (027) 2 42 74 P 30484 S

A VENDRE une

voiture Giulietta

Modèle 1964, 13.000 km., en parfait état de marche, de première main.

Tél. (026) 6 62 28 P 30446 S

CHERCHONS environ 80 m2

planchers anciens

sapin ou mélèze, planches irrégulières de 4 cm. d'épaisseur ou plus, usées mais en bon état.

Menuiserie Albert Cerutti, Sierre.
Tél. (027) 5 11 56 P 30474 S

A VENDRE

voiture VW

modèle 1958.

Tél. (027) 4 11 14 P 30063 S

Pourquoi marcher? Pourquoi pédaler?

Vélosolex

est si bon marché!
Fr. 438.—

Garage des 2 Collines A. FRASS SION
Tél. (027) 2 14 91 P 367 S

ON CHERCHE

sommelière

Gain intéressant. Vie de famille.
Café des Vignerons, 1926 Fully.
Tél. (026) 6 30 45 P 30383 S

Appartement

A louer à Pont-de-la-Morge (Sion) dans construction récente, 1 appartement de 3 pièces, tout confort, libre 1er juillet 1965.

Renseignements chez Arthur Prox, architecte, Sion. Tél. (027) 2 51 22 - App. 2 47 45. P 30470 S

A LOUER à MARTIGNY-VILLE

villa

rez-de-chaussée: 3 chambres, living, cuisine; 1er étage: deux chambres.
Garage et 1000 m2 terrain.
Libre 1er juin.

Tél. (026) 6 61 09 P 65517 S

ON CHERCHE pour Lausanne,

1 sommelière 1 aide-buffet

Entrée: 1er mai. Dimanche libre.
«Le Gastronom», Place Chauderon 25 - Lausanne.
P 31238 Z

BONNES PLACES à la journée, à la semaine et au mois à disposition pour

nurses

et gouvernante d'enfants, de nationalité suisse.

SERVICE DES BABYSITTERS ET NURSES - Tél. (021) 25 31 25
Ofa 06.348.01 L

ZERMATT
Famille avec 3 enfants cherche

jeune fille

pour ménage et enfants. Bon salaire, 300 à 400 frs par mois. Chambre et pension gratuites. Vie de famille. Un jour de congé par semaine. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

S'adr. à Petrig Hermann, 3920 Zermatt
Tél. (028) 7 73 15 P 30363 S

SECURITAS S.A.
engage

gardes

pour services occasionnels. Nationalité suisse.

Faire offres à Securitas SA, rue du Tunnel 1 - Lausanne. P 1827 L

Entreprise de transports du centre cherche

un chauffeur-mécanicien

sur Saurer.

Faire offres avec références sous chiffre P 30473 à Publicitas, 1951 Sion.

BUREAU COMMERCIAL à Sierre cherche une

secrétaire

et un

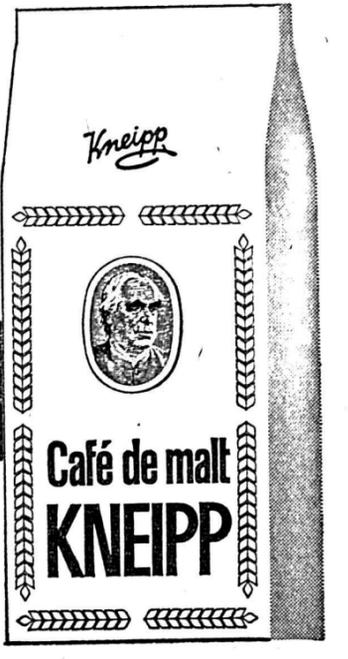
apprenti(e)

Semaine de 5 jours. Travail intéressant. Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffre P 51135 à Publicitas, 1951 Sion.

Une boisson vraiment populaire

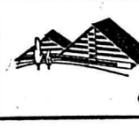
Le Café de malt Kneipp - qui convient si bien à jeunes et vieux - est une boisson vraiment populaire. Il est préparé avec de l'orge pure selon la recette originale du curé Seb. Kneipp.



Le cornet de 500 g, déjà moulu, ne coûte que fr. 1.45

Café de malt KNEIPP

c'est du Thomi + Franck - c'est fameux!



Restaurant de l'Etrier
CRANS

Demandez nos menus pour banquets, mariages, fêtes, 15.— à 25.— frs, service compris, nombre de places jusqu'à 180.

PISCINE CHAUFFEE OUVERTE TOUTE L'ANNEE.
P 1154 S

en noir ou couleurs

VOS imprimés



à l'imprimerie

gessler s. a. sion

Chef de chantier

diplômé

cherche place

Ecrire sous chiffre P 30456 à Publicitas, 1951 Sion.

sommelière

est demandée dans café-restaurant. Vie de famille, débutante acceptée. Entrée date à convenir.

Tél. (026) 6 57 40 P 30489 S

Vendeur

représentant diplômé

cherche EMPLOI

à Sierre, Sion ou environs.

Ecrire sous chiffres 362 au bureau du journal.

jeune fille

pour aider au ménage et à la cuisine.

Tél. (027) 2 49 77 P 30487 S

DEMOISELLE

cherche pour tout de suite ou date à convenir, à Sion, bonne place comme

Ecrire sous chiffres P 17595 à Publicitas, 1951 Sion.

ON ENGAGE

1 fille de cuisine

une

tournante

et une

sommelière

Café du Simplon - 1920 Martigny.
Tél. (026) 6 11 15 P 30439 S

CENTRE LAITIER D'ANNIVIERS

cherche pour entrée immédiate

un fromager

Tél. (027) 5 52 57 ou 5 53 04 P 30426 S

ON CHERCHE

sommelière

et

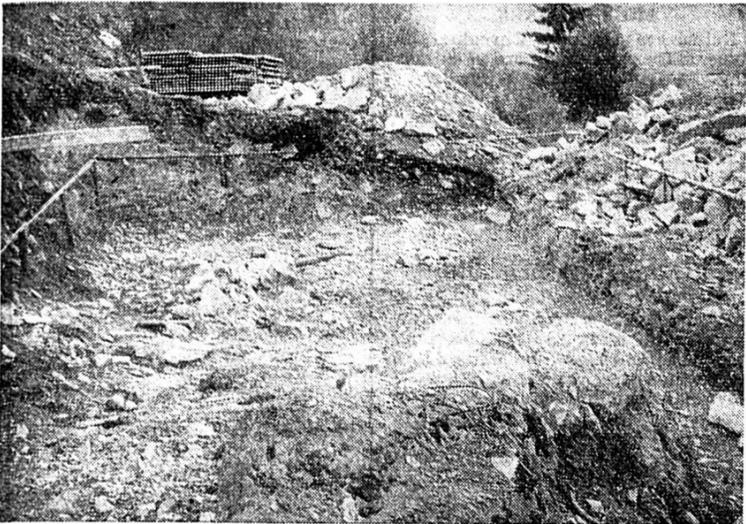
jeune fille

pour aider au ménage et au café.

S'adr. au Café de l'Avenue, 3960 Sierre.
Tél. (027) 5 12 34 P 30441 S

Sion et la région

Aproz se réjouit de son eau potable



Aproz, village de la commune de Nendaz, manquait jusqu'à ce jour d'eau potable. Une polémique inutile a souligné ces défaillances. Mais dans un proche avenir, les installations nouvelles seront mises en service. Il s'agit d'une station d'épuration sur la berge du Rhône et d'un réservoir construit sous la route de Fey. L'eau potable prochaine du village d'Aproz sera pompée de la rive droite du Rhône à ce réservoir et ensuite dis-

tribuée à tous les habitants du village. Les difficultés d'antan ne seront plus que de mauvais souvenirs.

Les travaux de la station d'épuration réalisés par l'entreprise Clavaz et ceux du réservoir par l'entreprise Martignoni ont débuté. A ces travaux se joignent les constructions des aménagements d'eau potable et d'égouts pour l'ensemble des besoins du village.

Une inspection d'armes exemplaire

AYENT (Adx) — Enfin, les consignes du major Rielle ont été respectées. Bravo aux militaires d'Ayent.

L'inspection d'armes a eu lieu le jeudi 22 avril avec 90 présences. La discipline a été digne de notre armée. A maintes reprises, le major Rielle, lors d'inspection avait manifesté l'espoir de voir des hommes prêts. Chacun doit se présenter avec armes et habits propres et complets.

Or, les militaires d'Ayent ont parfaitement mis en pratique ce vœu puisque au lieu de terminer l'inspection à 12 heures comme prévu, à 10 h. 30 les hommes étaient licenciés.

Le colonel Roux et le major Rielle ont pu avec plaisir les féliciter.

Cette inspection pourrait être citée en exemple pour les communes de tout le canton.

Les militaires ont pu saluer, au cours de ce contrôle, la présence du major Blanc, président de la commune ainsi que celle du secrétaire communal, M. Raymond Gaudin.

Premier rassemblement des jeunes radicaux du district de Conthey

NENDAZ (Fr) — C'est ce dimanche 25 avril, que les jeunes radicaux du district de Conthey se rencontreront à Basse-Nendaz à l'occasion de leur première rencontre. Ces journées seront présidées par M. Michel Déléze, de Brignon-Nendaz, président de l'association J. R. du district.

Au programme est prévue l'assemblée des délégués, le samedi. Lors de celle-ci, les participants entendront M. André Bornet, député, qui leur exposera la nouvelle loi sur l'Instruction publique.

Le dimanche 25 avril, un cortège aura lieu, à 13 h. 30, et sera suivi d'un concert présenté par les six fanfares présentes. Les jeunes entendront aussi des exposés de M. Francis Germainier, conseiller national, de Vétroz, et de M. Louis-Claude Martin, vice-président de la Jeunesse radicale suisse de Monthey. Un bal clôturera ces deux journées.

Après la Coupe Suisse

Où se trouve la fameuse coupe ? Les sportifs apprendront avec plaisir que la coupe est exposée dès ce jour dans la vitrine spéciale des Grands Magasins à la Porte-Neuve.

Samedi et dimanche, elle se trouvera dans la vitrine de l'entreprise Gétaz, Romang, Ecoffey SA, sur la route qui mène au Parc des Sports.

La main traversée de part en part

ARDON (FAV) — Un ouvrier d'origine italienne, M. Pasquale Piccelli, âgé de 41 ans, employé chez un marchand de vins d'Ardon, a été victime d'un accident.

Il était occupé à attacher des caisses de bouteilles avec des chevilles métalliques lorsque soudain l'une d'elles éclata et traversa la main du malheureux de part en part.

Pendant son sang en abondance, M. Piccelli dut recevoir des soins à l'hôpital.

Touriste à secourir

SION (FAV) — Notre pilote des glaciers Hermann Geiger était appelé hier à se rendre dans la région de la cabane Berthold où un touriste souffrait de gelures aux pieds.

Vu les mauvaises conditions pour prendre l'envol, M. Geiger a dû renoncer à s'y rendre.

Il s'y rendra ce matin si les conditions le permettent. Pour l'instant, nous ignorons le nom de la victime et les circonstances exactes dans lesquelles l'accident s'est produit.

Préparation d'un jeu scénique

VEYSONNAZ (Fr) — Une troupe théâtrale prépare actuellement un jeu scénique à Veysonnaz. Ce jeu, dû à la plume de M. le curé Georges Michélet, sera présenté lors de la rencontre de la Fédération des chanteurs du Valais central, au début de mai. Cette rencontre réunira un grand nombre de chanteurs.

Coup de hache dans le pied

BRAMOIS (FAV) — Occupé à couper du bois au moyen d'une hache, un habitant de Bramois, M. Henri Panchar, âgé de 76 ans, a été victime d'un accident.

L'outil dévia et il reçut le coup sur le pied. Souffrant d'une profonde entaille, il fut conduit à l'hôpital régional de Sion.

Défoncements de terrains

BAAR (Wz) — On procède actuellement à des défoncements de terrains dans la région de Baar, au lieu dit « La Muri » pour la plantation de la framboise.

Notons en passant que ce sol s'y adapte très bien. Durant ces quelques années on a écoulé de ce réseau de grandes quantités de ce fruit.

En faveur de la chapelle

NENDAZ (FAV) — L'information parue dans notre édition de mercredi concernant le concert qui sera donné demain soir dès 20 heures à Baar n'était pas complète.

Notre correspondant avait en effet omis de mentionner qu'il s'agissait d'une production de la fanfare « La Rosablanc » de Nendaz que la population a déjà eu l'occasion d'apprécier à maintes reprises. C'est une raison de plus pour que les habitants de Baar et environs se déplacent en nombre pour ce concert en faveur de la future chapelle de Baar.

Construction d'une nouvelle route

NENDAZ (Fr) — On achève ces jours, la construction d'une nouvelle route au petit village de Clèbes, après Veysonnaz. Il s'agit d'une route-céinture qui améliore très heureusement les champs et jardins situés à proximité du village et assure ainsi de nouvelles places à bâtir. Plusieurs nouvelles constructions sont d'ailleurs en cours dans ce village qui se développe très heureusement.

Toujours le Rawyl !

Dernièrement, sur invitation de l'Association économique du canton de Berne, M. le Docteur Robert Ruckli, directeur de la Section fédérale des routes nationales, à Berne, donna une conférence sur le thème :

« TUNNELS ROUTIERS A TRAVERS LES ALPES »

A cette occasion, l'éminent conférencier insistait, entre autre, sur l'urgence et la nécessité absolues de la réalisation du projet du Rawyl, complétement par excellence des artères du Simplon.

La conception du triangle touristique Simplon - Rawyl - Grand-Saint-Bernard trouve ainsi en haut lieu une approbation marquée, ce qui renforce notre espoir en la rapidité des décisions qui seront prises par le Conseil fédéral et qui concrétiseront certainement le début des travaux du Rawyl dans le cadre des routes nationales pour 1966.

Le feu vert au Rawyl s'approche donc à grands pas !

Merci donc au gouvernement valaisan et à tous ceux qui poussent à la réalisation de cette œuvre si vitale pour le pays valaisan !

Un hiver fort long

NENDAZ (Fr) — L'hiver, qui semble particulièrement long cette année, favorise les skieurs qui peuvent encore s'adonner à leur sport tant à Tracouet qu'à Siviez et Tortin. On a remarqué, à l'occasion du week-end pascal, une grande affluente à Siviez et Tortin.

La Cabane du Mont-Noble fête ses vingt ans

Il y a vingt ans déjà qu'une équipe de fervents amateurs du ski commençait la construction de la Cabane du Mont-Noble, au-dessus de Nax. Sur un promontoire avancé sur le Tzan, avant les Becs de Bosson, la modeste cabane fut érigée bénévolement par quelque douze personnes, aimant le ski hivernal et printanier comme les séjours estivaux. La construction fut une œuvre amicale de longue haleine : il fallut apporter l'essentiel des matériaux depuis le village. Cela représente plusieurs heures de marche, mais l'esprit enthousiaste qui entraînait l'équipe triompha de nombreuses difficultés. Le jour de l'ouverture et de la bénédiction fut un grand jour pour ces fervents de la région.

Entrée dans l'histoire modestement, la cabane du Mont-Noble devait accueillir, durant ses vingt premières années d'existence, de nombreux hôtes. Son livre d'or porte les signatures de noms illustres. Avec soin, elle fut entretenue, améliorée. Elle est l'objet chaque début d'hiver d'un nettoyage complet qui se fait encore en équipe. Durant cet hiver favorisé par une neige encore excellente à cette altitude, elle fut particulièrement fréquentée.

Que de souvenirs, ses parois brunies aujourd'hui par le soleil ne renferment-elles pas ? De joyeuses équipes ont profité de son hospitalité. D'au-

Travaux à l'intérieur du village

VETROZ (Fr) — On procède actuellement à l'amélioration du torrent qui traverse le village de Vétroz. Il s'agit d'endiguer le torrent actuel. Ces travaux avancent rapidement.

Décisions du Conseil d'Etat

M. le Dr. Wilhem Ebener à Sion a présenté sa démission en sa qualité de membre des commissions d'examen pour les aspirants au barreau et les candidats au notariat.

Sa démission a été agréée avec remerciements pour les services rendus. M. Henri Fragnière, juge cantonal à Sion, actuellement membre suppléant de la dite commission a été nommé membre.

M. Alphonse Volken, membre, greffier au Tribunal a été nommé membre suppléant aux dites commissions. Mlle Madeleine Bressoud à Sion a été nommée provisoirement et à titre d'essai, aide au bureau et aide téléphoniste au Département de l'Intérieur.

M. Armand Perret de Fully a été nommé à titre définitif substitut au bureau du registre foncier de Martigny.

M. Bernard Rappaz d'Evionnaz, a été nommé provisoirement aide-comptable à la formation professionnelle.

M. Gregor Igier, agriculteur à Oberwald a été nommé officier de l'Etat civil de l'arrondissement d'Oberwald.

M. Charles Zuchuat, actuellement substitut a été nommé officier de l'Etat

civil de l'arrondissement de Savièse.

M. Joseph Berthod, actuellement substitut a été nommé officier de l'Etat civil de Vernamiège.

M. Sigismund Lengen a été nommé substitut de l'officier de l'Etat civil d'Ems.

Approbations

Le Conseil d'Etat a donné son approbation à deux règlements de fabrique pour les Maisons Constantin et Gex à Vernayaz et celui des chaussures Bally à Schoenenwerd (Soleure).

Subventions

Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale complémentaire la construction de chemins agricoles sur la commune d'Orsières.

Il a approuvé le projet d'aménagement agricole pour le parcellaire de Champeron sur la commune d'Ardon et a décidé en sa faveur l'octroi d'un subsides cantonal.

Autorisation

Il a autorisé le notaire Richard Gertschen à Naters à exercer le notariat.

Le ballet du Grand Théâtre de Genève avec Serge Golovine en Valais

Ravi de l'accueil réservé à sa compagnie l'an dernier, Serge Golovine a tenu à revenir en Valais cette année avec le Ballet du Grand Théâtre de Genève, dont il est devenu le chef. Il sera donc mardi prochain à Sion et mercredi à St-Maurice.

Ce sera la seule tournée officielle du Ballet de Genève en Suisse, avant son départ pour la Belgique, la France et le Brésil. Les premiers danseurs et danseuses ainsi que les étoiles seront tous, ou presque, du voyage, soit, avec Serge Golovine, Beatriz Consuelo, Monique Yanotta, Geneviève Chaussat, Aza Lanova, Liliane Van de Velde, Monique Sand ; et les danseurs Ivan Sidkime, Claude Polliand, Francis Sinceretti, Decio Otaro et Philippe Dahlmann.

Le programme, très varié, débutera par *Chopiniana* : polonaise, nocturne,

mazurka, valse et grande valse brillante, musique de Chopin, chorégraphie de I. Clustine. Cette brillante entrée sera suivie de *Annabel Lee*, musique chantée de Schiffmann, chorégraphie de G. Skibine, pour quatre danseurs et une danseuse.

En deuxième partie, un *Dessin pour les Six*, pour quatre danseurs et deux danseuses, sur une musique de Tchajkovsky, avec chorégraphie de J. Taras ; un *Pas de Cinq*, création chorégraphique de S. Golovine sur une musique de P. Galli ; enfin, un divertissement, *Mandoline*, pour quatre danseurs et trois danseuses, sur des airs de Vivaldi.

En troisième partie, et pour terminer en beauté, la célèbre *Suite en blanc*, de Lalo, chorégraphie de Serge Lifar, avec participation de toute la troupe.

Il est inutile de préciser que Serge Golovine a réservé à Valais un spectacle de grande classe. Il saura lui en être reconnaissant et viendra applaudir le ballet et... le geste aimable.

Lisez la Feuille d'Avis du Valais

Moins de spectateurs au cinéma

(Suite de la première page)
minution du nombre des gens qui fréquentent les cinémas est d'autant plus forte que l'agglomération est importante. L'enquête montre aussi que la fréquentation des salles est surtout le fait de la jeunesse : la proportion décroît au fur et à mesure de l'âge. Si près de 70% des jeunes de quinze à vingt-quatre ans déclarent aller au cinéma une fois par mois et plus, la proportion tombe à 20% pour les adultes de 35 à 49 ans, et en dessous de 10% pour les personnes de 65 ans et plus. Ce sont donc les jeunes qui forment la clientèle essentielle des cinémas. Or, il faut observer qu'ils sont aujourd'hui sollicités, par de multiples et autres formes de distractions. La question qui doit être évidemment posée, c'est la concurrence des autres loisirs. La réponse de l'enquête est assez curieuse. Elle constate ainsi que ce sont précisément les gens qui vont le plus au théâtre, au music-hall, aux réunions sportives, qui possèdent électrophone ou appareils photo qui vont aussi le plus au cinéma. Ainsi, selon ces conclusions, l'alternative ne paraît pas être d'aller au cinéma ou d'aller au théâtre, mais bien de sortir de chez soi ou non.

Le développement prodigieux de l'automobile a-t-il joué contre le cinéma ? L'enquête affirme que non, ce qui nous semble pour le moins contestable.

Les enquêteurs, par contre, ne nient pas la corrélation étroite qui existe entre la diffusion de la télévision et la baisse de fréquentation des salles. L'industrie du cinéma français en est d'ailleurs si consciente, qu'elle a tenté à la télévision une sorte de procès faisant jurisprudence où elle lui demandait de verser une somme très importante pour le préjudice causé au cinéma par le passage de nombreux films anciens sur le petit écran. (1)

Aucun accord n'a jamais pu être réalisé en France, entre l'industrie du cinéma et la télévision : aussi la TV ne présente-t-elle que de vieux films qui ont quitté depuis de longues années l'exploitation dans les salles. Malheureusement — ou il faut peut-être dire heureusement — les spectateurs de télévision apprécient souvent beaucoup ces vieux films. Il existe, bien entendu, des spectateurs friands d'actualité, de nouveautés, mais il est souvent passionnant de revoir (ou de voir pour la première fois) les chefs-d'œuvre du cinéma puisés dans l'énorme stock du passé.

Les exploitants admettent que le prix des places est assez cher, mais ils accusent les lourdes taxes qui frappent les recettes du cinéma. Il est d'ailleurs curieux d'observer que les

salles qui présentent des films en exclusivité, donc avec un prix des places élevé, connaissent une grande stabilité de fréquentation. Au contraire, de nombreuses salles de quartier ont vu s'effondrer leur public, et certaines ont dû fermer.

On ne saurait nier hélas que la production cinématographique mondiale, après avoir connu une très belle période, est depuis quelques années, en déclin sur le plan de la qualité. Aux exploitants qui se plaignent, on pourrait répondre, en parodiant le mot fameux du Baron Louis : « Faites-moi du bon cinéma et je vous ferai de bonnes finances ».

Et puis, sincèrement, le système du « permanent » qui s'est généralisé, est exécrable, on ne peut retenir ses places, on doit faire la queue par tous les temps, souvent dehors, on est bousculés, parkés.

Le prix des places, (excepté pour les spectateurs myopes) est de plus en plus élevé, quant au programme, il est de plus en plus court.

Les entractes se font sur les trottoirs, ou dans un hall exigü et enfumé. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces entractes ne sont pas faits pour le bien-être du client mais uniquement pour pouvoir passer sur l'écran une publicité fastidieuse, ou une séquence du « prochain programme »... Non, vraiment on se moque du monde et cela sans élégance, il y a une mesure, il semble que celle-ci ait été largement dépassée.

1) La Cour d'Appel de Paris a renoué les prétentions du cinéma (industrie privée) contre la T.V. (qui est un monopole d'Etat) - (rédaction).

Les péages des tunnels alpestres

(Suite de la première page)

sans doute un argument publicitaire de premier plan pour notre tourisme. Vu l'importance de cette branche de notre économie nationale, nous ne croyons pas que nous devrions introduire des péages qui auront d'ailleurs un effet psychologique dépassant largement leur portée purement matérielle.

Ce point de vue de la question n'est pas à négliger.

Dans un dernier article de cette série, traitant de la perception de péages pour l'utilisation des tunnels routiers alpestres, nous verrons, sous l'éclairage du rapport de la Fédération économique du Valais, quels sont les inconvénients du prélèvement de péages au Rawyl.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Vendredi 23 avril à 20 h. précises. Dimanche matinée à 14 h. 30. Le film le plus célèbre de l'histoire du cinéma, Elisabeth Taylor - Richard Burton - Rex Harrison

CLEOPATRE

Un spectacle inoubliable. Prix des places imposés Fr. 3.50 - 4. - 5. - Veuillez réserver vos places à l'avance. Merci
Parlé français 16 ans rév.

Sion - Lux

Vendredi 23 avril Francis Blanche - Sophie Desmarests - Ugo Tognazzi dans

DEFENSE D'Y TOUCHER !

Un film comique, délassant, fertile en gags, avec l'équipe championne du rire. Parlé français 16 ans rév.

Sion - Capitole

Vendredi 23 avril Alec Guinness - Dirk Bogarde Anthony Quayle dans

LES MUTINES DU TEMERAIRE

Voici indéniablement l'un des meilleurs films d'aventures maritimes Scope couleurs Parlé français 16 ans rév.

Martigny - Etoile

Ce soir - 16 ans rév. - Dernière séance du film de l'explorateur romand Paul Lambert

FRATERNELLE AMAZONIE

Dès samedi 24 - 18 ans rév. Un sensationnel film de mœurs

LE LONG DES TROTTOIRS

Martigny - Corso

Jusqu'à dim. 25 - 16 ans rév. Un « Louis de Funès » irrésistible !!!

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Le film le plus drôle de l'année !

Cinéma d'Ardon

Samedi - Dimanche - 20 h. 30 18 ans révolus L'événement artistique de l'année

LES AMOURS CELEBRES

Un spectacle grandiose, luxueux, éblouissant de couleurs et d'intérêts
Domenica alle ore 16,30 - Parlato italiano.

Saxon - Rex

Jusqu'à dim. 25 - 16 ans rév. Un rôle en or pour Jean Gabin

MONSIEUR

Un film éblouissant, drôle.

Riddes - l'Abeille

Samedi 24 - dim. 25 avril - 20 h. 30 16 ans révolus

Un film dynamique, jeune 100 pour cent

CHERCHEZ L'IDOLE

avec Dany Saval, Frank Fernandel, Sylvie Vartan, Ch. Aznavour, etc.

Fully - Ciné Michel

Jusqu'à diman. 25 - 16 ans rév. Un « western » de grand style

COUPS DE FEU DANS LA SIERRA

avec Randolph Scott et Joël McCrea.

St-Maurice - Roxy

16 ans Tél. 3 64 17 Ce soir et jusqu'à dim. 25 avril

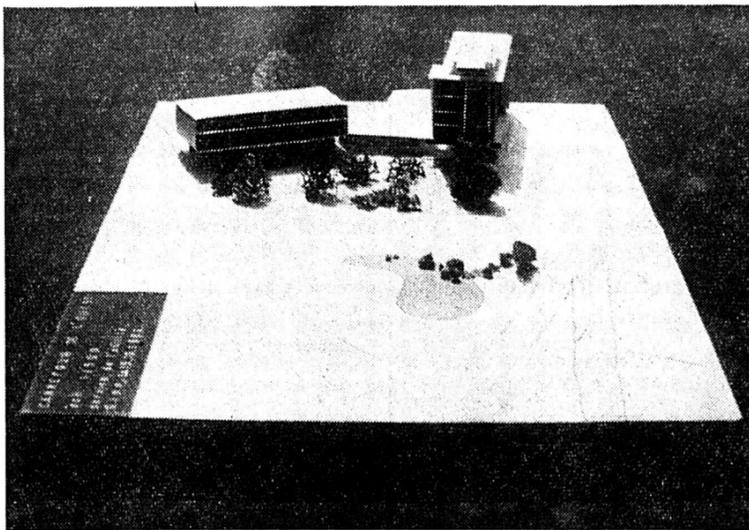
Une grande réédition avec Marlon Brando - Trévor Howard - Richard Harris

LES REVOLTES DU BOUNTY

Prodigieux par son sujet... Prodigieux par sa mise en scène... Prodigieux par son interprétation... !
3 heures de spectacle. Prix imposés 3.- 3.50 4.- frs.

Sion et la région

On va aménager le square Troillet



SION (PG). — Au cours de cette semaine, ont débuté, au carrefour de l'Ouest, les travaux concernant l'aménagement du square « Troillet ». Il s'agit d'une place verte, agrémentée d'arbres, de verdure, de passages avec bancs publics sur laquelle sera posé le monument en l'honneur de ce grand politicien que fut le regretté Troillet. Ce square aura fort belle allure à l'entrée de notre ville et sera certainement très apprécié par

les nombreux habitants des immeubles locatifs voisins.

Notre photo montre une vue de la maquette réalisée pour ce projet. En premier plan, le dessin du carrefour avec la pièce d'eau, puis le square et ensuite un projet de construction d'immeubles. Ceux-ci seront en partie cachés par les arbres du square. Le nombre d'étages sera limité pour celui de gauche afin de laisser voir la ville entière au premier coup d'œil.

Les obsèques de Madame Favre

SION (FAV) — Il y avait foule, hier, aux obsèques de Mme Alphonse Favre, mère de MM. Alphonse, René, Aimé, Robert, Léo et Henri Favre, ainsi que de Mme Paul Oggier-Favre.

Parmi l'assistance, il y avait des membres dirigeants du football suisse, des autos-écoles, de la cp. fort 10, du hockey, et de plusieurs associations cantonales sportives, du Panathlon-Club du Cyclophile, etc.

Une multitude de couronnes, gerbes de fleurs témoignaient de l'estime que l'on portait à Mme Favre et de l'amitié que l'on accordait aux familles en deuil.

Mme Favre a été très active sa vie durant. Elle a élevé une nombreuse famille avec autant de dévouement que d'abnégation. Elle était très aimée et justement respectée. Son souvenir ne sera pas oublié.

Nous réitérons ici l'hommage de notre profonde sympathie à nos amis dans la peine.

Voiture valaisanne dans un fossé

SION (FAV). — Un accident de la circulation dans lequel était impliquée une voiture valaisanne s'est produit près de Chalamont, dans l'Ain.

Le conducteur d'un premier véhicule dut freiner brusquement pour éviter un obstacle sur la chaussée.

Une seconde voiture réussit à stopper mais la troisième pilotée par une ressortissante de notre canton, Mme Marie-Thérèse Derivaz, de Sierre fut surprise par cette manœuvre et après avoir heurté le véhicule précédent se retourna dans un fossé.

Il n'y a heureusement pas de blessés mais les dégâts matériels par contre sont importants.

Travaux de réfection à Platta



Des travaux sont actuellement en cours sur la route cantonale, à la sortie de Sion. Ils ont pour but de refaire le tapis, endommagé par le gel d'hiver. La circulation particulièrement intense après les fêtes de Pâques s'en trouve considérablement gênée par les différentes machines et engins se trouvant sur la chaussée déjà très étroite à cet endroit. (Photo M.G.)

Statistique paroissiale de Conthey

MOIS DE MARS

Naissances : Sauthier Christine Michèle de Georges Alexandre ; Sauthier Nathalie Denise de Denis Cyrille.

Décès : Fumeaux née Roh Marie Victorine, 1874 ; Germanier Emmanuel, 1882 ; Dessimoz née Berthouzoz Marie Josette Geneviève, 1871.

Mariage : Stebler Marcel, de Sion, et Sauthier Marie Nelly, de Conthey. Ez.

† MAURICE PAPILLOU

CONTHEY (Ez) — Aujourd'hui, a lieu, en l'église d'Erde, l'ensevelissement de M. Maurice Papilloud, d'Avenel, 1882 ; Dessimoz née Berthouzoz Marie Josette Geneviève, 1871. Le défunt était très estimé dans le village. Il avait élevé une famille de 6 enfants. Il y a à peine un an, M. Papilloud avait la douleur de perdre son épouse.

La FAV présente à la famille dans le deuil ses sincères condoléances.

Les préparatifs vont bon train

VEYSONNAZ (Wz). — Depuis des semaines, des mois, la population de Veysonnaz prépare dans l'ombre le 15^{me} festival de l'Union chorale du centre.

Cette grande famille de montagne veut prouver à tous ceux qui le 23 mai prochain se rendront sur cette plate-forme qu'est Veysonnaz, que l'union fait la force et qu'à 1300 mètres, il est possible de mettre sur pied une manifestation digne des précédentes.

Visite des travaux de marquage de la chaussée



SION (FAV) — Nous avons déjà publié un reportage sur le nouveau marquage de la chaussée avec de l'asphalte synthétique de couleur.

Hier après-midi, a eu lieu une visite de ces travaux exécutés en ville de Sion, plus précisément dans le quartier ouest de la ville.

Des spécialistes, dont M. Mercanton, ont montré les avantages de cette formule qui assure un marquage durable, visible de nuit comme de jour, résistant au frottement et au poids des véhicules, aux huiles et aux essences, de même qu'aux intempéries.

Le marquage au signophalt se prête à toutes les formes d'inscription au sol, incorporées à chaud dans la chaussée, soit : lignes zébrées, lignes médianes, lignes de parage, flèches, lettres, présélection, etc.

MM. Guy Papilloud, ingénieur cantonal adjoint ; Rémy Panchar, ingé-

nieur de la ville ; Joseph Iten, architecte de la ville ; Edouard Ribordy, des Travaux publics ; Jean Burrin, chef du Service automobile ; Vernay, adjoint-voyer ; Briand, voyer ; Roger Muller, chef des travaux de la ville, et Marcel Pahud, adjoint, ainsi que les officiers de police It. Pasquinoli et B. Cherix ont assisté aux travaux ; marquage du relief d'après les normes établies, fraissage du logement de la matière ou relief dans le tapis, et application de la matière synthétique.

Le résultat des premiers essais effectués à Sion ces jours-ci semble donner toute satisfaction comme c'est d'ailleurs le cas dans plusieurs grandes villes de Suisse où il a été effectué. Ainsi, automobilistes et piétons auront la garantie que les passages et les indications les concernant resteront visibles pendant de longues années. C'est aussi une économie à réaliser qui n'est point négligeable.

L'Association des fourriers suisses à Sion

SION (FAV) — L'Association romande des fourriers suisses tiendra sa 47^e assemblée générale à Sion les 24 et 25 avril 1965.

A cette occasion, un concours de tir au pistolet aura lieu, qui précédera les assises qui se tiendront en la salle du Grand Conseil.

Il est également prévu le dépôt d'une couronne au pied du monument aux morts sur la place de la Cathédrale. Lors du banquet, le toast à la Patrie sera porté par le cap. aumônier Othon Mabillard.

Le comité d'organisation de ces journées est présidé par le fourrier Maurice Rappaz, de Sion.

Prudence !

VEYSONNAZ (Wz). — La route qui dessert la forêt bourgeoise de la commune de Sion est dangereuse en certains endroits.

Des pierres se sont détachées de la montagne et encombrant sur certains tronçons cette route forestière.

Il est donc recommandé aux usagers qui empruntent cette voie de communication de rouler prudemment.

GRAIN DE SEL

Des « hauts » et des « bas »

— Les hôteliers ont eu une belle saison. L'hiver leur fut bénéfique. Ils sont ravis, contents et l'avenir leur sourit...

— Ménandre, mon ami, vous allez vite en besogne.

— Vous n'allez pas me contredire.

— Non... Mais il ne faut pas laisser croire à nos lecteurs que l'hôtellerie est une source de revenus tellement enviable.

— Cet hiver, pourtant !...

— Oui, mais distinguons...

— Quoi ?

— L'hôtellerie de plaine et celle des régions de sports d'hiver.

— C'est tout du même...

— Erreur, mon vieux ! J'admets

— et les hôteliers de nos stations le reconnaissent eux-mêmes — que la saison d'hiver fut excellente en montagne puisque déjà on sait que l'augmentation des nuitées est de +18% pour janvier par rapport à janvier 1964.

— Et en plaine ?

— Le pourcentage est moins élevé, sans aucun doute.

— Le chiffre des nuitées a quand même augmenté de 35 000 et le taux d'occupation a été de 36 à 40%, sur l'ensemble du canton.

— Certes, mais ce chiffre de 40% pour l'ensemble du canton cela veut dire que dans les régions touristiques comme Zermatt, Saas-Fee, Crans, Montana, Verbier, etc., le taux d'occupation a été de 60% environ tandis qu'en plaine, il n'a été que de 25% ici ou 30% là.

— Ah !...

— Or, l'hôtelier, pour faire face à ses affaires normalement doit enregistrer un taux d'occupation moyenne oscillant autour de 50% si je ne fais erreur. Dans de nombreux cas nous sommes bien loin du compte...

— Et moi, je croyais que les hôteliers étaient des gens qui faisaient fortune en moins de deux.

— C'est une légende, mon vieux... Elle s'applique dans des cas particuliers, très particuliers, mais pas à la généralité de la corporation. Dans tous les métiers, il y a des avantages et des inconvénients, des soucis et des imprévus. N'enviez pas les hôteliers qui ont fait une bonne saison... car toutes les saisons ne sont pas bonnes et il en est même qui font peur aux plus courageux d'entre eux. Plus qu'ailleurs, dans l'hôtellerie il y a des « hauts » et des « bas » qui donnent le vertige. Les « hauts » passent encore...

Isandre.

Municipalité de Sion Avis officiel

Votation cantonale des 24 et 25 avril 1965

L'Assemblée primaire de la Commune de Sion est convoquée les 2 et 25 avril 1965 à l'effet de se prononcer sur l'adoption ou le rejet :

1. Du décret du 15.1.1965 concernant l'octroi d'un crédit de 3 150 000 francs pour l'agrandissement et la réfection de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf ;

2. Du décret du 15.1.1965 concernant l'octroi d'un crédit de 4 900 000 francs pour la construction des écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey.

Le bureau de vote — Casino — sera ouvert :

— Samedi 24.4.1965, de 14 heures à 13 heures ;

— Dimanche 25.4.1965, de 10 heures à 13 heures.

Sont électeurs en matière cantonale les citoyens suisses âgés de 20 ans révolus qui ne sont pas exclus du droit de citoyens actifs et domiciliés dans la commune depuis 3 mois.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

Sion, le 14.4.1965.

L'Administration.

SAVIESE SALLE PAROISSIALE

Samedi 24 et dimanche 25 avril dès 20 h. 30

Concert annuel

de la fanfare « ECHO DU PRABE »

Un programme judicieusement choisi de Marches - Polka - Ouverture - Fantaisie - Valse, etc. satisfiera les mélomanes les plus exigeants.

ROBERT ROUGE, ex maillot jaune de la chanson, ainsi qu'un sketch inédit,

« LA POTINIERE SAVIESSE » compléteront celui-ci et vous feront passer, à coup sûr, une agréable soirée, dans la vraie ambiance de Savièse.

Le Comité

Sierre et la Noble Contrée

Au Conseil communal de Sierre

Dans sa dernière séance du 21 avril 1965, le Conseil communal de Sierre a :

— Approuvé les comptes de la commune pour 1964 qui se bouclent par un boni de Fr. 25 148,47.

— Approuvé les comptes des Services Industriels pour 1964.

— Pris acte du fait que le Département de l'Instruction publique a ratifié la composition des Commissions scolaires pour la période 1965-1968.

— Attribué un don de Fr. 100 en faveur des organisateurs de Montana concernant l'arrivée d'une étape du Tour de Romandie 1965.

Une halte à la Cité du Soleil !

SIERRE (jp) — Vers 16 heures, les vaillants marcheurs-parieurs traversaient la Cité du Soleil devant de nombreux curieux. On aurait voulu les voir se désaltérer dans quelques pintes de Glarey ou de Villa, mais infatigables, ils poursuivirent leur chemin. heureux et fiers de retrouver le vieux pays, lequel d'ailleurs les accueillit par un soleil inespéré...

Ouverture de la pêche

MONTANA (FAV) — La société de pêche de Montana a fixé l'ouverture officielle de la pêche au lac de Grenon, à dimanche prochain 25 avril. Comme d'habitude, l'ouverture sera marquée par le concours traditionnel de celui « qui sortira la plus grande ou la plus grosse »...

Un deuxième jardin d'enfants

CHIPPIS (FAV) — La commune de Chippis projette l'aménagement d'un deuxième jardin d'enfants avec garderie. Celui-ci serait aménagé à l'avenue des Vergers, dans le nouveau quartier du village. Voilà une nouvelle qui certainement réjouira toutes les mamans de la commune.

Montana :

nuitées pour l'hiver 1964-1965

Décembre : 19 331 nuitées.
Janvier : 26 034 nuitées.
Février : 36 058 nuitées.
Mars : chiffre approximatif : 20 500 nuitées.

Ces chiffres concernent uniquement les nuitées dans les hôtels et pensions

A travers le Haut-Valais

Un enfant tué par la benne d'un télécabine

EISTEN (FAV). — Cet après-midi, un accident tragique s'est produit au chantier de Riedbach, sur la commune de Eisten, dans le Haut-Valais.

Il était environ 14 h. Deux enfants de Saas-Balen, village proche du chantier, jouaient à cet endroit.

Ils se trouvaient près du départ du télécabine qui est employé pour le transport de personnes et de marchandises.

Un bien curieux vernissage

BRIGUE (er) — « Zur Matze », tel est le nom d'une galerie bien spéciale où aura lieu ce soir la première d'un vernissage que nous considérons comme bien curieux. Sous le signe d'une exposition internationale d'art graphique, toute une série d'artistes seront présents par leurs œuvres et cela pendant trois semaines « zur Matze ». Sans doute des noms qui sonnent bien curieusement, mais des artistes qui se sont imposés par une technique bien particulière, nous pensons tout spécialement à Erni, Lurçat, Jansen, et une bonne douzaine d'autres tout aussi connus.

Il s'agit des deux frères Burgener, d'une famille de neuf enfants dont le père est agriculteur.

Lorsque celui-ci fut de retour à la maison, il appela les enfants.

Alors qu'il descendait de l'une des cabines du téléphérique, le jeune Daniel, âgé de sept ans fut atteint par la benne pivotante, qui est une lourde pièce de fer et tué sur le coup.

Son frère aîné sort indemne de l'aventure.

Ce drame a jeté une grande consternation dans le village de Saas-Balen et dans les environs où la famille Burgener était avantagement connue et estimée.

Notre journal présente à la famille que ce drame plonge dans un deuil cruel et rapide, ses sincères condoléances.

Il s'agissait bel et bien d'une main criminelle

VIEGE (Er). — En dernière heure, nous apprenons que, d'après l'autopsie et les constatations faites à l'Institut de Lausanne, les animaux que l'on a trouvé mort, le lundi de Pâques, ont

Le concert de la société de musique « Vispe »

VIEGE (er) — Selon la tradition liée au premier dimanche après Pâques, la société de musique « Vispe » convie tous ses membres passifs et amis et leur offre son concert de printemps dimanche prochain. Comme par le passé, ce dernier se déroulera « zur alten Post ». Quant au programme que nous a présenté M. le directeur Meier, il nous vaudra quelques heures d'agréable détente en compagnie des toujours fidèles membres actifs de la « Vispe ». Il est certain que les Viegeois seront nombreux à répondre à l'invitation reçue.

Pour la première fois dans le Haut-Valais

VIEGE (FAV) — Pour la première fois, un tir cantonal valaisan aura lieu dans le Haut-Valais, soit à Viège.

La fête durera du 26 juin au 5 juillet. Ces joutes se feront dans le cadre du 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération et peuvent déjà annoncer une participation record.

bel et bien été empoisonnés par une main criminelle.

En outre, ces animaux étaient auparavant en excellente santé et s'étaient très bien acclimatés dans le parc de Viège.

Pour ce qui est du poison utilisé, on ne peut se procurer en pharmacie que sur présentation d'une ordonnance. Donc, il semblerait que le poison a été importé chez nous ou acheté frauduleusement.

L'enquête suit son cours. Absolument pas abattu par ces mauvais coup du sort, le propriétaire du Staldbach, M. Ulrich Imboden fera l'acquisition de nouveaux animaux notamment d'un dromadaire dont il ira prendre livraison tout prochainement.

District de Saint-Maurice

Exposition et cours de puériculture

SAINT-MAURICE (FAV). — Dans la salle de l'Ecole ménagère, au Pensionnat du Sacré-Cœur, se tiendra une exposition de puériculture avec entrée libre du 3 au 7 mai et du 10 au 12 mai.

Cette exposition montrera tout ce qui a trait à l'hygiène, alimentation et éducation du nourrisson et petit enfant.

Parallèlement se donnera un cours de puériculture qui intéresse toutes les dames et jeunes filles à partir de 17 ans. Une conférence sur les problèmes médicaux se rattachant à l'enfance est prévue pour le lundi soir 10 mai. Le conférencier a été choisi en une personne compétente puisqu'il s'agit du docteur Caloz de Monthey.

Ces exposition et cours sont organisés par le groupe de samaritains de la localité en collaboration avec Pro-Juventute.

COMMUNE DE ST-MAURICE

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

ST-MAURICE — Votations cantonales des 24 et 25 avril 1965.

Heures d'ouverture du scrutin :
— Samedi 24 avril : de 17 heures à 19 heures.
— Dimanche 25 avril : de 10 heures à midi.

Assemblée politique

SAINT-MAURICE (FAV). — Ce soir, à 20 h. 30, à l'Hôtel de la Dent du Midi, se tiendra une importante assemblée du parti conservateur chrétien social de Saint-Maurice et environs.

A l'ordre du jour figurent quelques points importants entre autres : renouvellement du comité, élection du président du parti, désignation des délégués aux assemblées cantonales et de districts, discussion et prise de position sur la votation des 24 et 25 avril sur l'octroi des crédits pour l'Ecole d'agriculture de Châtillon et des centres professionnels de Briège, Martigny et Monthey.

† Mme Mathilde Zufferey née Favre

VEYRAS. — Mme Mathilde Zufferey, née Favre, vient de décéder à Veyras, après plusieurs mois de maladie, à l'âge de 61 ans.

Epouse et mère exemplaire, elle laisse le souvenir d'une personne active et dévouée.

Elle était l'épouse de M. Justin Zufferey, ancien conseiller et député-suppléant et la fille de M. Julien Favre, l'un des doyens de Saint-Luc, ancien directeur de chant et patoisant émérite.

A sa famille et à sa parenté va l'expression de notre profonde sympathie.

Trilogie Marcel Pagnol sur un écran sierrois

SIERRE — Une salle de cinéma de la ville de Sierre projette actuellement la célèbre trilogie de Marcel Pagnol « Marius », « Fanny » et « César ». C'est ainsi que le public sierrois a pu voir et revoir l'inoubliable Raimu, au côté de Pierre Fresnay. Hier soir, devant un public restreint mais enthousiaste, il fut présenté « Fanny », tandis que, dans une huitaine, ce sera la projection du dernier film de la trilogie « César ».

EN MEMOIRE

de

MADAME

Marie FUMEAUX-VERGERES

23 avril 1964
23 avril 1965

Un an déjà que tu nous a quittés, chère épouse et maman, mais ton souvenir reste vivant dans nos cœurs. Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Plan-Conthey, le lundi 26 avril 1965.

Ton époux et tes enfants

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

MONSIEUR

Léon VAUDAN

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages et offrandes de messes, les ont entourés lors de son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au Révérend Aumônier, à Messieurs les Médecins et au personnel de l'Hôpital de Sierre, et à la société de Cible et aux amis du tir à Chalais, à l'Association des vétérans de l'Alusuisse, aux syndicats chrétiens sociaux, au Parti radical et aux amis du quartier.

Chalais, avril 1965.

P. 118064 X.



Madame Maurice Favre-Pacolat, à Martigny ;

Madame et Monsieur Marcel Nater-Favre, et leurs fils, à Martigny ;

Madame et Monsieur René Farquet-Favre, et leurs enfants, à Martigny ;

Madame et Monsieur Henri Longchamp-Favre, et leurs enfants à Martigny ;

Madame et Monsieur Prosper Roudit-Favre, et leur fils, à Fully ;

Monsieur Désiré Favre, et sa fiancée à Yverdon et Lausanne ;

Monsieur et Madame Modeste Favre à Martigny ;

Madame Veuve Hortense Arnaut-Favre, et famille en France ;

ainsi que les familles parentes et alliées, Favre, Monnet, Terrettaz, Luy, Pacolat, Gay, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Maurice FAVRE

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, survenu le 22 avril 1965 dans sa 70ème année, après une longue et pénible maladie muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le samedi 24 avril 1965 à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 65529 S



Madame et Monsieur Henri Vicht-Rudaz, à Fribourg ;

Madame et Monsieur Basile Zufferey-Rudaz, leurs enfants et petits-enfants, à Veyras-Sierre ;

Madame et Monsieur Camille Rudaz-Gaudin, à Sion ;

Madame et Monsieur Vuissoz-Rudaz, et leurs enfants, à Vex ;

Monsieur Barthélémy Rudaz, à Vex ;

ainsi que les familles parentes et alliées, à Vex, Hérémenche et Sion, ont le profond chagrin de faire part du décès de

MONSIEUR

Jean-François RUDAZ

leur bien cher frère, beau-frère, oncle, cousins et parents, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 82ème année après une longue et pénible maladie courageusement supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, en l'Eglise du Sacré-Cœur, le samedi 24 avril 1965 à 11 heures.

Domicile mortuaire : Pont-de-Bra-mois.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P 30590 S



Monsieur Alfred Veuthey-Chappaz ;
Monsieur et Madame Jean Veuthey-Muller ;
Monsieur et Madame Pierre Veuthey-Defayes, et leurs enfants Pierre-André, Christian, François et Catherine ;

Mlles Monique, Marie-Claire et Fernande Veuthey ;
Monsieur et Madame Albert Gottofrey-Chappaz ;
Mlle Alice Veuthey, en religion Sœur Mathilde ;
Madame Marie Veuthey-Troillet ;
Madame Denise Lonfat-Gottofrey, et sa fille Nicole ;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Henri Chappaz-Troillet ;
Mlle Clotilde Bitz ;

Les familles parentes et alliées Gay, Martin, Gross, Butty, Von Der W... et Veuthey ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, tante, cousine et parente

MADAME

Alfred VEUTHEY

née Denise CHAPPAZ

que Dieu a rappelé à Lui, le 22 avril, munie des Sacrements de l'Eglise, dans sa 74ème année, après une longue maladie, supportée chrétiennement.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le 24 avril 1965, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Avenue d'Oche.

On est prié de ne pas faire de visite.

R. I. P.



Monsieur Justin Zufferey, à Veyras ;

Monsieur Prosper Zufferey et Rose-Marie, à Veyras ;

Madame et Monsieur Henri Posse-Zufferey et leurs enfants, à Veyras ;

Monsieur et Madame Max Zufferey-Pitteloud et leur fille, à Veyras ;

Monsieur et Madame Claude Zufferey-Schwarz et leur fils, à Fribourg ;

Monsieur Julien Favre, à Veyras ;

Famille Marc Zufferey-Favre, à Veyras ;

Famille Ernest Favre-Berclaz, à Venthône ;

Famille Jules Brunner-Favre, à Sierre ;

Famille Honoré Pralong-Favre, à Sion ;

Famille Henri Besson-Favre, à La Chaux-de-Fonds ;

Famille Charles Favre-Zufferey, à Veyras ;

Famille Anselme Favre-Berclaz, à Saint-Luc ;

ainsi que les familles parentes et alliées, Salamin, Antille, Balmer, Pont, Zufferey, Favre, Vocat, Berclaz, Constantin, Bornet, Rion, Sermier et Vuistiner, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Mathilde ZUFFEREY

née FAVRE

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 22 avril 1965, à l'âge de 61 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Veyras, le samedi 24 avril 1965 à 10 heures.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les bases stratégiques des Vietcongs seront détruites par les Américains

SAIGON (Ats-Afp). — Selon les plans vietnamo-américains, tous les objectifs stratégiques et les installations militaires des communistes du Nord-Vietnam qui servaient jusqu'ici de relais aux troupes Vietcong pour s'infiltrer dans le Sud seront détruits, a déclaré le lieutenant colonel Vu Van Uoc, sous-chef d'état-major opérationnel des forces aériennes vietnamiennes.

D'autre part, cet officier a précisé que depuis le 8 février dernier, la seule aviation vietnamienne avait effectué 16 raids au-dessus du Nord-Vietnam. A ce jour, trois officiers vietnamiens ont trouvé la mort au cours de ces raids : le commandant Nguyen Huu Chan, abattu au-dessus de Dong Hoi le 31 mars, le capitaine Vu Khac Hue, touché

par la DCA nord-vietnamienne le 4 avril dans la région frontalière du 17ème parallèle, enfin le lieutenant-colonel Pham Phu Quoc, dont l'avion fut « descendu » en flammes près de Ha Tinh, le 19 avril. Les installations militaires nord-vietnamiennes attaquées pendant cette période, par les appareils sud-vietnamiens comprennent des canton-

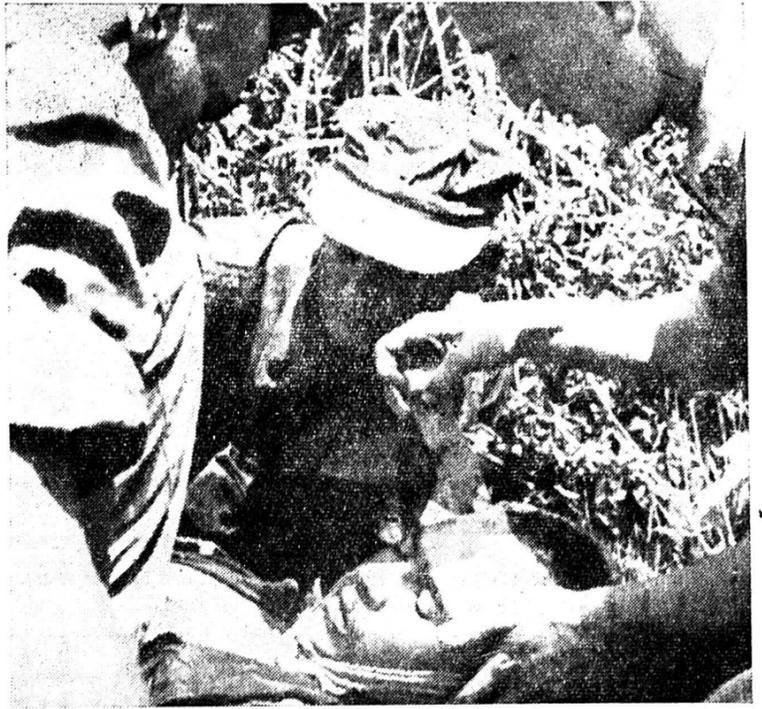
nements à Chap Le, la base navale de Quang Khe, les stations radar de Vinh Linh, Dong Hoi et Quang Khe et les aérodromes de Quang Khe et de Ha Tinh. A partir de leur onzième mission, les avions sud-vietnamiens ont attaqué les principaux axes de communication du nord détruisant des ponts, des bateaux et des camions.

Enfin, les avions sud-vietnamiens ont lâché à plusieurs reprises des millions de tracts au-dessus des agglomérations de Thanh Hoa, Vinh et Dong Hoi notamment.

Le bilan des seize raids est le suivant : 211 installations militaires communistes entièrement détruites, ainsi que deux stations de radar, un aérodrome, trois ponts, deux sections de la route nationale numéro un, 45 camions et de nombreux autres véhicules.

L'officier vietnamien a ajouté qu'il faudrait « au moins 10 ans pour remettre en état les axes de communications qui ont été détruits ».

En moyenne, a-t-il dit, les forces aériennes vietnamiennes ont utilisé à chaque sortie 60 tonnes de bombes et autres munitions.



Pour la première fois depuis leur débarquement au Sud Vietnam, les unités de fusiliers marins américains sont entrées en contact avec les rebelles communistes du Viet-Cong mardi non loin de Binh-Tahi, à environ 15 kilomètres au sud de la base aérienne de Da-Nang. Un des soldats américains a été blessé lors des combats : il a reçu les premiers soins sur place, comme le montre notre béliro.

Les élections au Soudan avec de terribles tueries

KHARTOUM (AFP). — Les élections générales destinées à désigner les membres de l'Assemblée constituante se poursuivent dans les cinq provinces du nord du Soudan. Si, dans l'ensemble, elles se déroulent dans le calme, la ville de Kachem-El-Ghirba, dans la province de Kassala, à 400 km. à l'est de Khartoum, a été le théâtre de bagarres dont le bilan définitif est de 15 morts, dont 3 policiers, et 3 blessés. Ces bagarres ont été déclenchées par des bandes armées de partisans du parti démocratique populaire qui a décidé de « s'opposer par tous les

moyens au déroulement des opérations électorales ». Le parti démocratique populaire n'a pas accepté en effet que les élections générales n'aient pas lieu en même temps sur l'ensemble du territoire soudanais. D'autre part, plus de trois cents personnes ont été arrêtées dans plusieurs villes du pays où le parti démocratique populaire compte des groupes actifs de partisans.

D'autre part, la décision du gouvernement d'interdire aux anciens membres du Conseil suprême des forces armées et aux anciens ministres de poser leur candidature a été jugée inacceptable par la commission chargée de contrôler les élections qui a fait savoir que « seule une loi pouvait priver les anciens politiciens de la dictature militaire de leurs droits civiques ». C'est pourquoi le Conseil des ministres, acceptant cette décision, vient de préparer une loi spéciale « épurant » les cadres de la politique soudanaise.

● ROME (AFP). — La grève des Chemins de fer italiens, prévue pour les 26 et 27 avril, a été suspendue jusqu'au retour de M. Aldo Moro, président du Conseil, en visite aux Etats-Unis.

Couvre-feu à Aden

ADEN (Ats-Reuter). — Les autorités ont imposé un couvre-feu de 5 heures, valable de 18 h. 30 à 23 h. 30 dans la zone de Crater et dans une partie du quartier du Maalla, à Aden. Cette mesure a été décidée après le meurtre d'un officier de police et un attentat au bazooka contre la maison d'un officier britannique et de sa famille.

La plupart des habitants du quartier du Maalla sont des fonctionnaires britanniques mais la partie du quartier où le couvre-feu a été imposé est habitée par des Arabes et des Somalis.

L'Italie est prête à coopérer avec les USA en vue d'aplanir la tension au Sud-asiatique

WASHINGTON (Ats-Afp). — Le président du Conseil italien, M. Aldo Moro, a affirmé la volonté de son gouvernement de coopérer avec les Etats-Unis à la recherche d'un règlement pacifique du problème vietnamien.

Dans son discours d'adieu, prononcé au moment où il quittait Washington au terme d'une visite officielle de trois jours, M. Moro a notamment déclaré :

« Les problèmes que nous avons examinés au cours de nos entretiens aux Etats-Unis revêtent une importance fondamentale aussi bien en ce qui concerne l'état de nos relations qu'en ce qui concerne l'alliance à laquelle nous appartenons et l'évolution de la politique internationale ».

Faisant alors allusion « au problème qui retient particulièrement l'attention dans la conjoncture internationale ac-

tuelle », le chef du gouvernement italien a dit :

« Je rentre en Italie avec la certitude renouvelée que la recherche de la paix figure au premier rang des préoccupations du gouvernement des Etats-Unis : d'une paix dans la liberté, dans la justice et le progrès social.

« De même que par le passé, nous nous tiendrons prêts, de notre côté, à n'importe quel moment à fournir une contribution à réaliser cet objectif ».

M. Moro a également tenu à remercier le président Johnson publiquement pour le chaleureux accueil qui lui avait été réservé à Washington et à souligner que sa visite constituait un événement mémorable dans l'histoire longue et amicale des relations entre l'Italie et les Etats-Unis.

Le chef du gouvernement italien a été salué au moment de son départ par le vice-président, M. Hubert Humphrey, qui a remercié M. Moro, à son tour, pour ses assurances renouvelées de l'appui accordé par l'Italie à la cause de l'Alliance atlantique et de la paix mondiale.

Le vice-président Humphrey était entouré au cours des cérémonies d'adieu par le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, M. Thomas C. Mann et M. William Tyler, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes.

L'ambassadeur d'Italie à Washington, M. Sergio Fenoaltea et plusieurs personnalités de l'ambassade assistaient également à la cérémonie.

Accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Amintore Fanfani, le président du conseil italien a quitté Washington par la route pour New York, où il s'entretiendra avec le secrétaire des Nations-Unies, U. Thant avant de regagner Rome, samedi.

Valais dernière heure

AVANT LES VOTATIONS DE DIMANCHE

Evitons un nouveau conflit

Chacun a en mémoire le malaise qui a suivi la votation des fameux crédits de trente millions. Une décision du Tribunal fédéral acceptant le recours déposé par Me François Couchepin, a obligé le Conseil d'Etat à remettre l'ensemble à l'étude. Il en résulte du retard certes, mais ce dernier peut-être rattrapé : le malaise est plus profond. Il réside dans l'opposition qui s'est manifestée entre les parties linguistiques du canton. Le miracle de l'homogénéité nationale entre quatre parties linguistiques différentes, semble bien fragile en Valais. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les oppositions durent entre le Haut et le Bas.

Au moment où le citoyen valaisain s'appête à se rendre à nouveau aux urnes, un nouveau malaise ou plutôt un conflit risque d'éclater. Certains milieux ne paraissent ne devoir s'intéresser qu'au dernier instant à ces votations et émettent des réserves. Ces citoyens sont dans leurs droits puisque nous apprécions notre démocratie. Leurs raisons sont fondées aussi. De quoi s'agit-il ?

Le peuple valaisain est appelé à se prononcer sur deux objets bien différents déjà présentés : la construction des trois écoles professionnelles de Brigue, Martigny et Monthey et l'agrandissement et l'amélioration des locaux de l'Ecole ménagère rurale de Châteauneuf en vue du regroupement de tous les services de l'agriculture valaisanne et de la possibilité de recevoir dans des conditions normales, un nombre plus élevé d'élèves.

L'opportunité du premier objet est reconnue par tous les milieux. L'augmentation du nombre des apprentis sur le territoire du canton est enregistrée avec satisfaction d'ailleurs. Le Centre professionnel de Sion ne saurait seul faire face à cet afflux de jeunes qui choisissent de se former dans les professions toujours plus nombreuses offertes à notre jeunesse. Des raisons pratiques — cherté des déplacements, vocations particulières de chaque région (Martigny : bois, Monthey : métallurgie), etc... — veulent que l'Etat envisage des constructions supplémentaires à même de supprimer dans une large mesure ces difficultés. La majeure partie des apprentis en métallurgie de Monthey n'a aucun

avantage à se rendre à Sion pour y recevoir la formation nécessaire. Il en est de même pour les professions du bois groupées dans le centre de Martigny.

Le deuxième point par contre fait l'objet au dernier instant de certaines réserves. Est-il opportun, voire nécessaire surtout, d'investir encore à Châteauneuf ? Avant de déposer son bulletin dans l'urne, tout citoyen se doit de se poser la cette question. Il est donc normal que des doutes puissent être formulés. Quelle est l'exacte situation de Châteauneuf ? Ouverte en 1923, l'Ecole cantonale d'agriculture et son école ménagère rurale ont formé des générations de paysans, agriculteurs et producteurs et des épouses de paysans. L'Ecole a toujours bien rempli son rôle et l'agriculture a aussi bénéficié du rôle pratique et expérimental des divers services qui sont rattachés à l'Ecole. Nous songeons au service de l'arboriculture, de la viticulture, de la culture maraîchère, de la lutte contre le gel, de la zootechnie, etc... Le paysan valaisain sait qu'il peut être conseillé par l'un des nombreux services mis à disposition par l'Etat du Valais. L'équipe des ingénieurs-agronomes placés à la tête des divers services, accomplit un travail très valable, même si la situation et donc l'avenir de notre agriculture, paraissent compromis. Son activité d'ailleurs a évité dans une large mesure un déclin encore plus prononcé.

Mais ces différents services se trouvent éparpillés sur le territoire du canton. Notre agriculture manque d'une citadelle unique où le paysan sait qu'il peut trouver tous les renseignements désirés. Notre agriculture ne connaît guère l'exploitation unique : l'éleveur est aussi producteur ; le vigneron possède aussi son bétail. Si le même paysan a besoin — et le cas est quotidien — de plusieurs renseignements, il devra perdre sa journée entre Sion, Châteauneuf et ailleurs encore pour les obtenir. Une citadelle éviterait ces ennuis : le paysan sait qu'à Châteauneuf seul, il découvre tous les renseignements désirés. Il sait à quelle porte frapper pour telle ou telle solution à ses problèmes. La centralisation des services présente aussi l'avantage de la diminution des frais d'exploita-

tion : chauffage, nettoyages, travaux de bureau, expéditions de circulaires, etc...

Et à Châteauneuf, le paysan peut apprécier de visu les expériences menées dans tous les secteurs de notre agriculture. Une simple visite est pour lui une source d'enseignements dans des domaines qui ne le touchaient peut-être pas auparavant, mais l'intéressent ensuite par constatation. Il est certain qu'une telle centralisation peut rendre d'éminents services à notre agriculture.

Devant la diminution de notre force agricole, il est indispensable de juger de la nécessité de ces améliorations. Mais, dans tous les milieux, n'élève-t-on pas la voix pour clamer : il faut sauver l'agriculture valaisanne !

L'agriculture valaisanne recule, mais elle devra vivre malgré tout. La profession de paysan à ce jour peut être comparée à toute autre profession. La science, le mécanisme, la technique envahissent aussi l'agriculture. Il est donc nécessaire que nos jeunes agriculteurs puissent bénéficier du même enseignement que celui accordé à d'autres secteurs de notre économie. Nos épouses — paysannes — et combien devrions-nous le remercier pour leur rôle si important ! — ont droit aussi aux mêmes conditions de formation que les apprenties des autres professions féminines ! Or, l'état actuel des locaux de l'Ecole ménagère rurale ne répond plus aux exigences d'un enseignement valable et normal. Une simple visite convaincra chacun !

Le malaise se découvre donc là : veut-on faire de la discrimination et refuser à notre honorable jeunesse paysanne ce que nous accordons aux apprentis des autres professions ? Vouloir nous abandonner notre agriculture à son sort peu soucieux en refusant la centralisation des services indispensables ? Désirons-nous décourager à jamais nos jeunes filles de demeurer l'âme de nos foyers paysans ?

Voilà le conflit, mais aussi la question à laquelle nous devons répondre. M. Aloys Copt, président du Grand Conseil, s'écrit le jour de son élection : « Le problème le plus urgent pour notre canton est de sauver notre agriculture ! » Cet appel sera-t-il entendu ?

p.-s. fournir

Pékin refuse l'ouverture de négociations sans conditions au sujet du Vietnam

PEKIN (Reuter). — La République populaire chinoise a rejeté jeudi l'appel des 17 non-engagés demandant l'ouverture de négociations sans conditions préalables sur le Vietnam. Le « Journal du Peuple » de Pékin, organe officiel du gouvernement, déclare notamment que l'appel, « considéré de façon superficielle », semble être impartial, mais en réalité il ne fait aucune différence entre le droit et l'injustice et place l'agresseur au même niveau que la victime. « Pendant que les Etats-Unis continuent d'occuper le Vietnam du Sud et bombardent délibérément le Vietnam du Nord, ils prêchent des « négociations sans conditions ». Cela revient à une légalisation de l'agression impérialiste américaine et tend à contraindre le peuple

vietnamien à reconnaître que les Etats-Unis sont autorisés à violer comme bon leur semble l'accord de Genève, à réduire le peuple sud-vietnamien en esclavage, à l'égorger et à pousser la guerre contre le Vietnam du Nord.

Collision

entre deux avions

BORDEAUX (AFP). — Deux avions de la base de Cazaux (Gironde) sont entrés en collision jeudi après-midi alors qu'ils effectuaient des missions d'entraînement. Le pilote et deux passagers d'un des appareils ont été tués.

A travers la Suisse

Oberalp : les éclaireurs perdus ont tous pu être sauvés

ZURICH (ATS). — La Garde aérienne suisse de sauvetage communique : à 12 h. 40, la colonne de sauvetage a atteint la cabane de l'Etzli. Tous les membres du groupe d'éclaireurs perdus ont été retrouvés sains et saufs.

Sur la suite de l'action de secours, on communique : de Bristen, aucune

autre action de secours n'a pu être provisoirement entreprise, car un brouillard épais régnait sur le versant nord. Toutefois, le temps s'éclaircit. Maintenant, il s'agira de trouver, près de la cabane de l'Etzli, une place d'atterrissage pour l'hélicoptère. On pense pouvoir ramener, en deux vols, les huit éclaireurs à Sedrun.